



SEV N°13

Le journal du Syndicat du personnel des transports



PÉTITION

Vive les régions

▶ p. 3

ÉDITORIAL de Patrick Kummer,
vice-président SEV

Le coup d'envoi est donné

▶ p. 4

La population de notre pays bénéficie d'un système ferroviaire stable qui fonctionne bien ; c'est un fait établi et cela fait partie de l'identité suisse. Cependant, le système ferroviaire suisse a besoin de personnel. Il ne peut fonctionner qu'avec une main d'œuvre suffisamment qualifiée et motivée. Jusqu'ici, les CFF ont pu garantir une relative stabilité de l'entreprise avec son personnel. Cela, entre autres, grâce à une convention collective de travail (CCT) solide qui assure aux collègues des CFF et de CFF Cargo de bonnes conditions d'engagement et des salaires adaptés. Elle doit être conservée ainsi ! Toutefois, certaines parties de la CCT ont besoin d'être encore améliorées.

Lors de sa conférence CCT du 25 octobre 2023, le SEV a donné le

coup d'envoi pour maintenir la CCT CFF et CFF Cargo. Afin de garantir la stabilité du système ferroviaire, les délégués de la conférence CCT ont décidé, tous ensemble, que la CCT actuelle devait être prolongée et ponctuellement améliorée. En effet, la CCT doit être dotée des éléments permettant de relever les défis actuels et à venir.

La CCT CFF et CFF Cargo règle entre autres l'évolution de salaire du personnel qui lui est soumis. Après plusieurs années avec un renchérissement faible, la situation actuelle, comme celle de l'année passée, est tout autre : une énorme perte de pouvoir d'achat menace de s'abattre sur les collègues, vu les coûts croissants de l'énergie et des loyers. S'y ajoutent les primes des caisses-maladie qui augmentent parfois vertigineusement, dont

l'évolution n'apparaît pas dans l'indice des prix à la consommation (IPC) et n'est ainsi pas prise en compte dans le calcul du renchérissement. Dans un tel contexte, le SEV va engager toute son énergie lors des négociations salariales, pour ses membres, dans toute la branche des transports.

Le coup d'envoi est donné. Pour le SEV, le système ferroviaire suisse doit pouvoir conserver sa stabilité et être armé pour relever les défis futurs. Pour cela, la branche des transports a besoin de suffisamment de personnel qui se rende au travail avec plaisir, qui dispose de conditions de travail exemplaires et qui soit rémunéré convenablement en fonction de son importance sociale. Avec l'amélioration de la CCT CFF et CFF Cargo, nous prenons cela en main, tous ensemble !

Fret

1ère journée Cargo du SEV, placée sous le signe du changement digital

5

CCT Swissport

L'AG du personnel à Genève a largement validé le bon résultat de négociation

7

tpg

Retrait des courriers litigieux mais nouveau préavis de grève en vue

9

Deuxième tour de scrutin

Lors des élections du 22 octobre 2023, un glissement vers la droite s'est produit au Conseil national. L'UDC a gagné des sièges supplémentaires, les Verts et les libéraux en ont perdu. Le PS a légèrement progressé. Le PLR et le centre restent respectivement le troisième et le quatrième plus grand parti. Les membres du SEV Ursula Zybach (PS BE) et Jon Pult (PS GR) ont notamment été élus. Dans plusieurs cantons, il y aura un deuxième tour de scrutin pour le Conseil des Etats.



La membre SEV **Alizée Rey** (photo), qui veut représenter le canton de Fribourg au Conseil des Etats pour le PS, sera également de la partie. D'autres élections importantes sur Vaud et Genève, avec deux Vert-e-s et un socialiste.

13^e rente AVS

Le 3 mars 2024, la Suisse votera sur deux projets de rente. Le Conseil fédéral l'a annoncé. L'initiative pour l'introduction d'une 13^e rente AVS, soutenue par les syndicats, sera soumise au vote. En cas d'acceptation, les retraités seraient indemnisés pour le renchérissement accumulé. L'initiative sur les rentes des jeunes libéraux-radicaux, qui veut lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie moyenne, est également soumise au vote. L'Union syndicale suisse a annoncé qu'elle la combattrait, car elle pénaliserait la plupart des gens.

ZB: négos difficiles

La situation de départ était connue : perte du pouvoir d'achat en raison du renchérissement, augmentation des primes d'assurance maladie, des loyers et des coûts de l'énergie. Dans ce contexte, le SEV a demandé au Zentralbahn (ZB), au nom de ses membres, d'accorder la pleine compensation du renchérissement ainsi qu'une augmentation des salaires réels. Malgré la bonne marche des affaires, le ZB a présenté au SEV une offre qui ne correspond pas aux attentes du personnel. Les membres devront se prononcer sur la suite des événements le 8 novembre.



La secrétaire générale adjointe de l'ETF, Sabine Trier (2e à partir de la gauche), lors de la grève féministe à Berne le 14 juin 2023.

SABINE TRIER

Optimisme malgré tout

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

Sabine Trier est la secrétaire générale adjointe ainsi que la cheffe du domaine politique et égalité des sexes à l'ETF, la Fédération européenne des travailleurs des transports. Elle a joué un rôle essentiel dans la mise sur pied de l'accord « Women in Rail ». Elle sera présente en tant qu'oratrice le 24 novembre prochain à la journée de formation des Femmes SEV. Interview.

Tu as participé le 14 juin 2023 à la grève féministe avec une délégation internationale à Berne et tu as marché avec les membres de la commission des femmes SEV. Quelle a été ta motivation de faire le voyage depuis Bruxelles jusqu'à Berne pour participer à cette manifestation ?

Lorsque j'ai entendu parler d'une grève féministe j'ai tout de suite pensé que nous, en tant que représentantes syndicales européennes, devons être présentes. Il est important de soutenir une telle manifestation à l'échelon international. Cela peut être en outre une source d'inspiration. Nous devons réfléchir à la possibilité de mettre sur pied quelque chose de similaire dans d'autres pays. L'égalité n'est pas un sujet qui ne concerne que la Suisse.

Naturellement, j'étais choquée d'apprendre que le droit de vote n'avait été accordé aux Suissesses qu'en 1971 et que l'égalité n'avait été ancrée dans la Constitution qu'en 1981. Mais les choses ne sont pas forcément mieux dans d'autres pays européens. Il y a beaucoup de thèmes qui amènent les femmes dans la rue. Bien que dans l'acte fondateur de l'Union européenne il est stipulé que l'égalité salariale doit être réalisée, nous en sommes encore bien loin. Si l'on considère les rentes, la situation est parfois dramatique. La pauvreté parmi les personnes âgées est pour les femmes un grand problème dans toute l'Europe. Et en ce qui concerne les thèmes de la violence envers les femmes et la violence sexualisée, des mesures sont nécessaires à peu près partout.

Dans le secteur ferroviaire, nous sommes en Suisse assez bien positionnés en ce qui concerne l'égalité salariale. Qu'en est-il en Europe ?

En Europe également il y a beaucoup de conventions collectives de travail qui contiennent l'égalité salariale. Malgré cela il y a beaucoup de pierres d'achoppement s'agissant

de l'égalité. Pour beaucoup de femmes les professions cheminotes restent trop peu attractives.

Nous menons depuis presque vingt ans un dialogue social avec les entreprises de chemins de fer. Nous avons lancé des projets et donné des recommandations sur la manière dont les entreprises peuvent recruter plus de femmes. Nous avons régulièrement demandé que plus de femmes soient intégrées dans les organes de direction. Il y a environ dix ans, nous avons commencé à publier tous les deux ans un rapport sur le développement de la situation des femmes dans le secteur ferroviaire. Mais peu de choses ont été faites concrètement. Ainsi nous avons décidé de faire bouger les choses.

Avec le président de la section ferroviaire de l'ETF, l'ancien président SEV Giorgio Tuti, nous avons voulu avancer. Nous avons réussi il y a deux ans, avec la signature d'un accord contraignant entre partenaires sociaux.

L'accord « Women in Rail », qui explique comment les femmes doivent être encouragées dans la branche, a été signé il y a deux ans. Quelque chose a-t-il bougé depuis ?

En fait, nous avons convenu avec les entreprises qu'elles avaient deux ans pour concrétiser l'accord dans la réalité. Il y a quelques mois, elles nous ont dit que cela n'était pas possible dans ce délai et qu'elles avaient besoin d'une année supplémentaire. Nous avons accepté leur proposition. Mais nous entendons de nos collègues féminines que les choses n'avancent que très très lentement. Cela signifie que les syndicats doivent continuer d'insister pour que l'accord « Women in Rail » soit appliqué. Les choses ne vont pas de soi dans un tel projet. Le domaine ferroviaire reste très patriarcal. C'est pourquoi il est très important que nous, les femmes, nous mettions en réseau sur le plan international et effectuions des échanges.

La génération du baby-boum arrive à la retraite et il manque de plus en plus de main d'œuvre qualifiée dans les entreprises ferroviaires. Cela n'est-il pas une chance énorme pour les femmes ?

En effet, je suis optimiste. Les employeurs et le politique ont de plus en plus de craintes que les postes ne puissent pas être réaffectés. Cela signifie que dans de nombreux pays, il faudra « dénicher » les femmes. Mais nous devons souligner que nous ne sommes pas juste la réserve. Nous sommes des éléments importants. En clair, les employeurs doivent adapter leurs conditions de travail et améliorer l'atmosphère à la place de

travail pour les femmes. Je suis choquée de constater combien de femmes quittent de nouveau le domaine du rail après peu de temps. Si l'on parvient à améliorer les conditions de travail et à avoir plus de respect, finalement ce ne sont pas seulement les femmes qui en profiteront mais les hommes aussi. Le manque de personnel qualifié est un problème que nous pouvons combattre tous ensemble.

Une autre chance pour les transports publics, c'est le changement climatique. Le politique doit investir dans les transports publics afin de créer des transports plus écologiques. Vois-tu aussi les choses ainsi ?

Oui, cela aussi me rend optimiste pour l'avenir du secteur ferroviaire. Mais là aussi il y a beaucoup à faire. Les idéologies néolibérales menacent encore un tel développement à l'heure actuelle. Beaucoup de politiciennes et politiciens croient que plus de concurrence et plus de libéralisation permettront d'avoir un meilleur service public et de meilleures prestations, et amèneront une baisse des prix. Mais ce n'est pas le cas. Cela détériore le service et les prix augmentent ! Nous devons lutter contre cette idéologie. Cela nous permettra de lutter ensuite contre le changement climatique et d'obtenir des résultats. Je pars de l'idée que le politique mais aussi la population et les entreprises le comprendront. Nous devons stopper le changement climatique afin de ne pas tomber dans une situation catastrophique. Et les transports publics sont la colonne vertébrale d'une mobilité plus écologique.

Journée formation femmes

Le 24 novembre aura lieu la journée de formation des Femmes SEV à l'hôtel Bern à Berne. Sabine Trier parlera du rôle des femmes dans la mobilité de demain. Les autres oratrices sont Dore Heim (historienne et ancienne secrétaire centrale USS), Ruth-Gaby Verbot-Mangold (présidente des Femmes pour la paix à travers le monde et ancienne conseillère nationale PS) ainsi que Martine Gagnebin (présidente de l'Association suisse pour les droits des femmes ADF-SVF). Infos et inscription :

www.sev-online.ch/fr/le-sev/femmes/bildungstagung.php



TRAFIC RÉGIONAL VOYAGEURS

Résistance aux mesures d'économies



Des syndicalistes du SEV, de syndicom et du SSP déposent quelque 6000 signatures contre les mesures d'économies de la Confédération auprès des services du parlement.

Yves Sancey et Michael Spahr
journal@sev-online.ch

Le 24 octobre, le SEV a déposé une pétition aux services du parlement, en collaboration avec les syndicats syndicom et SSP. Environ 6000 collègues des transports publics demandent au Conseil fédéral et au parlement de renoncer à des mesures d'économies dans le transport régional de voyageurs. Parallèlement, la résistance du monde politique aux projets de Karin Keller-Sutter visant à économiser 7,8% dans les transports publics ne cesse de croître.

Il est très rare en politique qu'un vote aboutisse à un résultat unanime tant à gauche qu'à droite ! C'est ce qui s'est passé le 12 octobre au Parlement jurassien avec la résolution « Haro sur les mesures d'économies du Conseil

fédéral ». Elle a été adoptée par 57 voix sur 57. La résolution a été signée et adoptée par tous les députés jurassiens (Le Centre, PSJ, PLR, UDC, Vert-e-s/CS-POP, PCSI/Vert'Lib). La résolution demande aux commissions des finances du Conseil national et du Conseil des Etats de renoncer aux conséquences catastrophiques d'une acceptation des coupes financières prévues dans le budget 2024 pour le transport régional de voyageurs (TRV).

Chef circulation aux CJ (Chemins de fer du Jura), Vincent Hennin a été une des chevilles ouvrières de cette démarche cantonale. Député PCSI au parlement jurassien et membre du comité SEV VPT-Jura, Vincent savoure ce résultat : « Cela m'a étonné, mais la droite, qui en général est assez frileuse sur ce genre d'intervention, a voté unanimement. Cela n'est pas étonnant par rapport aux enjeux fi-

nanciers pour le canton qui devrait compenser cette coupe budgétaire. Je n'ai eu que des échos positifs par rapport à cette intervention. Il y a une prise de conscience des risques à dégrader les horaires et les dessertes dans une région périphérique. Les députés ont compris l'incohérence entre le discours sur les transports publics comme solution à l'urgence climatique et cette mesure d'économies. Il y a des lignes rouges à ne pas franchir... »

Parlements romands vent debout

Stéphane Montangero (PS/VD) défend la même démarche dans le canton de Vaud où une résolution similaire a été déposée le 10 octobre. Pour le moment, il a obtenu le soutien des groupes PS, Verts, Verts libéraux et Ensemble à Gauche/POP. Les groupes parlementaires de l'UDC et du PLR en discuteront le 31 octobre

(hors du délai rédactionnel) lors de leur séance de groupe. Anne-Laure Secco (PS/VS), David Bonny et Grégoire Kubski (PS/FR) et Cloé Dutoit (Jeunes verts/NE) mènent des discussions semblables dans leurs parlements respectifs qui se prononceront entre fin octobre et courant novembre.

Cantons et UTP contre

Les conseillers d'Etat cantonaux compétents s'opposent également aux coupes dans le TRV. Dans sa réponse à la consultation, la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP) demande de renoncer aux mesures d'économies dans le TRV. Les cantons craignent une réduction de l'offre si le Conseil national et le Conseil des Etats approuvent les coupes. De son côté, l'Union des transports publics (UTP) demande des moyens supplémentaires d'environ 60 millions de francs afin d'éviter

une lacune de financement dans le TRV.

La CTT-N appelle à la raison

La CTT-N, la commission des transports du Conseil national, a déjà réagi à la pression croissante. Lors de sa séance du 17 octobre, elle s'est penchée sur les mesures d'économies dans le TRV. Dans le cadre d'un corapport à la Commission des finances du Conseil national (CdF-N), qui est responsable de l'examen préalable du budget 2024, elle propose à la CdF-N, par 14 voix contre 8, d'augmenter le budget 2024 de 60 millions de francs dans le domaine du transport régional de voyageurs. Les arguments avancés sont les objectifs climatiques de la Confédération et la promotion des modes de transport non fossiles. Le parlement nouvellement élu se prononcera définitivement sur le budget 2024 lors de la session d'hiver.



Pro Familia a décerné aux CFF le label de qualité « Entreprise favorable à la famille » après avoir obtenu en juin 73 points - 12 points de plus que la moyenne suisse - lors d'une enquête standard élaborée scientifiquement auprès de son personnel sur la conciliation entre vie familiale et professionnelle. « Ce sont aussi le respect mutuel et le soutien des employés qui font la convivialité familiale aux CFF », écrit Pro Familia. Le SEV félicite les CFF pour le bon standard atteint et pour leurs efforts en vue de nouvelles améliorations.

Les prix des TP augmenteront en moyenne de 3,7% en décembre. Des documents confidentiels montrent que l'Office fédéral des transports a fait pression sur les entreprises de TP pour qu'elles augmentent leurs prix. Son directeur, M. Füglistaler, a réagi en adressant des reproches aux CFF et aux autres entreprises : Beaucoup d'entre eux n'ont « plus conscience qu'ils n'ont pas de droit légal à des subventions » et qu'ils doivent gérer l'argent du contribuable avec parcimonie. Ces reproches déconcertent le SEV. Les CFF les rejettent catégoriquement.



PHILIPP HADORN répond

Des progrès techniques pas au détriment du personnel

Est-ce que l'attelage automatique numérique (DAC en anglais) sera vraiment introduit ? Et quelles sont les répercussions pour le personnel ?

Il y a deux ans, un accord a été conclu sur une uniformisation de la tête d'accouplement qui sera utilisée à l'avenir dans toute l'Europe et des essais sont actuellement en cours afin de définir une technologie uniforme pour la transmission des données. C'est une condition pour que le fret ferroviaire devienne plus rentable, rapide et sûr grâce à la numérisation. CFF Cargo, avec le soutien de l'Office fédéral des transports, prend part très activement au processus de développement du DAC - p. ex. par des courses de test avec un train pilote (voir page 5).

En principe, le SEV est favorable à toutes les nouveautés techniques si elles profitent aux collaborateurs - et ne leur nuisent pas. Ceci est réalisable si personnel et syndicat y apportent leur contribution. Le DAC promet des améliorations en

matière de protection de la santé (moins de charge physique) et de sécurité au travail - quoique des tâches effectuées par une seule personne représentent également des risques au niveau de la sécurité. D'autres conséquences positives du DAC : de nouveaux profils professionnels attractifs voient le jour, avec de bonnes perspectives salariales. En outre, le rail devient plus compétitif que la route, ce qui améliore la sécurité de l'emploi et favorise le transfert du trafic sur le rail.

Un des dangers est que les salariés se fassent évincer en raison de nouvelles exigences. Le SEV veille à ce que tous les collègues puissent bénéficier d'une formation et de perspectives. Des suppressions de poste sont à exclure à tout prix. En effet, les systèmes d'attelage à vis traditionnels continueront d'exister parallèlement au DAC. On aura encore besoin de personnel qualifié pour les deux systèmes.

Philipp Hadorn est secrétaire syndical et responsable du team Cargo au SEV. Une question ? Écrivez-nous à journal@sev-online.

CONFÉRENCE CCT CFF / CFF CARGO

Prolonger et améliorer

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

122 délégués se sont rencontrés le 25 octobre à l'occasion de la conférence CCT, lors de laquelle ils ont décidé de prolonger l'actuelle convention collective de travail avec les CFF et CFF Cargo et de la moderniser. Pour cela il faudra renégocier certaines parties, afin d'adapter la CCT aux défis actuels.

La grande salle d'Unia à l'Egghölzli à Berne est pleine. Les deux nouveaux secrétaires syndicaux responsables des dossiers Voyageurs et Infrastructure sont également présents: René Zürcher reprend le dossier Voyageurs de Jürg Hurni; Michael Buletti succède à Urs Huber pour le dossier Infrastructure. Jürg Hurni et Urs Huber partiront à la retraite courant 2024.

Le point important à discuter lors de cette conférence CCT est l'avenir de la CCT CFF et CFF Cargo, encore applicable jusqu'à fin avril 2025.

Le nouveau vice-président SEV Patrick Kummer présente les trois variantes possibles pour l'avenir de la CCT:

- **Statu quo** : prolonger la CCT sans changement;
- **Renégocier** : négocier complètement la CCT;
- **Amélioration partielle** : négocier des secteurs de la CCT actuelle et en cas de désaccord, la prolonger en l'état.

«Chaque variante représente des chances, mais aussi des risques!» déclare le vice-président SEV Patrick Kummer. «Pour le SEV, il est important que la sécurité et la stabilité aient la priorité, d'une part pour le personnel et d'autre part, pour tout le système ferroviaire suisse.» Plusieurs délégués demandent la parole. «Nous avons besoin de plus de sérénité dans l'entreprise», dit un collègue. «Nous avons de plus en plus de peine à baisser notre quota d'heures supplémentaires et à prendre nos jours de vacances. Toujours plus de collègues nous quittent pour



Les délégués à la conférence CCT se prononcent en faveur d'une amélioration partielle de la CCT.

aller travailler dans d'autres entreprises de transport. Il est urgent d'apporter des améliorations dans la CCT.» Le ton est clair: des améliorations sont nécessaires! Pour pour les délégués, une solution intermédiaire est la meilleure chose.

Les délégués se prononcent en faveur de la variante «Amélioration partielle». Le SEV reçoit donc le mandat d'entrer en temps voulu en négociation avec les CFF et CFF Cargo en vue d'une amélioration partielle de la CCT actuelle. Au printemps 2024, soit une année avant la fin de la durée de validité de la CCT actuelle, la conférence CCT se réunira à nouveau. Ce sera l'occasion de discuter et définir quelles revendications et quels secteurs partiels devront être négociés, du point de vue du SEV. L'important pour les délégués est qu'en cas de désaccord lors des négociations, la CCT soit prolongée sans changement.

Le deuxième point qui est discuté au sein de la conférence CCT concerne les négociations salariales qui débutent en novembre. «On peut déjà constater que le renchérissement de cette année

est quelque peu inférieur à celui de l'année dernière. Malgré tout, nous ressentons une hausse des prix non négligeable, cette année également. Et nous sommes conscients que, pour beaucoup, le renchérissement des dernières années n'a pas été compensé totalement ni de manière durable», explique le vice-président SEV Kummer. «Les primes des caisses maladie, le prix de l'électricité et les loyers continuent d'augmenter et d'alléger notre portemonnaie. Par conséquent, cette année encore, nous allons lutter pour des salaires plus élevés.» La revendication salariale du SEV comprend les éléments suivants: compensation du renchérissement cumulé sur la base des mesures salariales de l'année passée, pleine compensation du renchérissement pour 2022-2023, une compensation du renchérissement pour le personnel avec une garantie salariale, suffisamment de moyens financiers pour les hausses de salaire liées au système salarial ainsi qu'une compensation supplémentaire pour la hausse des primes de caisse maladie.

CHEF TEAM CARGO

Classif' adaptée

SEV. Depuis l'introduction du système salarial Toco aux CFF et à CFF Cargo en 2011, la «courbe des mécaniciens de locs» a donné lieu à de nombreuses discussions. Dans le cadre des négociations sur le développement du système salarial (Welo) et de l'accord qui a suivi pour le «report Welo» sur CFF Cargo en 2021, on a pu procéder à l'intégration des plages salariales dans le système salarial ordinaire. Cela répond à un besoin accru parmi nos membres et va dans le sens d'une égalité de traitement.

Parmi les chefs du personnel des locs Cargo, on a constaté un malaise bien compréhensible car pour eux, l'égalité de traitement n'a pas été réalisée, surtout en comparaison avec la fonction de chef du personnel des locomotives Voyageurs. C'est pourquoi la communauté de négociations des organisations de travailleurs a demandé l'égalité de traitement dans une requête commune, par une augmentation correspondante d'un niveau d'exigences. CFF Cargo l'a maintenant accepté et l'adaptation de la fonction concernée de chef de team régions - donc aussi pour le personnel de la manœuvre - sera introduite le 1^{er} janvier 2024.

«Même si, du point de vue du SEV, tout n'a pas toujours été effectué correctement, nous prenons acte du fait que CFF Cargo se montre maintenant disposée à évoluer», déclare le secrétaire syndical Philipp Hadorn, du Team Cargo SEV.

DEUX RÉORGANISATIONS CHEZ CFF INFRA

Répercussions décisives sur le personnel

SEV
journal@sev-online.ch

Les collaborateurs de divers domaines de la division Infrastructure ont été informés au début 2023 que les CFF planifiaient un «Développement des processus A, B, C, D (I-NAT) et I-VU». Le SEV a pris position une première fois à ce sujet en avril 2023. L'info SEV envoyée aux membres des secteurs touchés était intitulée «Répercussions sur le personnel décisives pour le SEV»; ceci reste notre principale préoccupation.

Le SEV désirait accompagner étroitement les collègues dans ces projets. C'est toujours le cas. Le syndicat participe donc à une commission d'accompagnement dans laquelle il peut émettre ses critiques. Par exemple, concernant le développement VU, la 8^e séance de la commission d'accompagnement a déjà eu lieu et les six prochaines sont fixées.

Après une phase un peu plus calme sans grande réorganisation à l'Infrastructure, ces deux projets sont de grande envergure, en particulier celui qui concerne I-VU. La description de la situation de départ et des objectifs de telles réorganisations est souvent compréhensible:

que pourrions-nous trouver à redire à des objectifs tels qu'un renforcement de la conduite (fonctionnelle), des améliorations dans la surface, une optimisation de la planification et de la gestion? Simultanément, après chaque réorganisation on se demande si la situation sera vraiment meilleure qu'avant, ou bien si de nouveaux problèmes seront produits?

Urs Huber, secrétaire syndical et responsable du team Infrastructure SEV. Alors que le projet de développement A, B, C, D entrera en vigueur au début 2024, pour le développement VU, nous sommes en plein boum, tant au niveau des trois étapes que du contenu. Ce projet est de la responsabilité de la direction CFF mais que nous pouvons partager des idées et des directions à suivre. Nous voulons aussi une meilleure conduite fonctionnelle. Nous aussi désirons une meilleure planification qui faciliterait le travail et le quotidien sur les chantiers, dans l'entretien et pour la répartition de l'ensemble du personnel.

Mais ces objectifs étaient déjà les mêmes dans beaucoup de pro-

Pour nous au SEV, ce sont les collègues qui sont au centre des réflexions. Ce qui nous intéresse, ce sont par exemple les éventuelles modifications au niveau du lieu de travail, du contenu du travail, et de la classification des fonctions.

Le projet de développement VU a été réparti en trois étapes ou modules. Le processus de consultation officiel pour les étapes 1 et 2 s'est déroulé en été. Le SEV a posé beaucoup de questions à cette occasion afin d'obtenir plus de clarté sur ses revendications au sujet des améliorations et des garanties pour le personnel. La réponse des CFF comportait onze pages, ce qui démontre l'importance et la quantité des questions à régler.

Dans la commission d'accompagnement sur le développement VU, nous amenons les demandes et représentons les intérêts des collègues en toute bonne foi. Le SEV dispose de larges compétences et d'une grande expérience dans sa représentation, ce qui constitue un réel avantage.

Le processus en trois étapes per-

met de planifier minutieusement chaque étape et de les appliquer sans précipitation. La troisième étape ne sera pas entamée avant le printemps 2024. Le projet a également des répercussions sur le modèle de carrière Câbles chez I-VU. Le SEV a demandé à plusieurs reprises quand ce modèle de carrière allait enfin voir le jour et les CFF ont communiqué que ceci avait pris du retard étant donné que lors de la mise en route de la nouvelle réorganisation, on s'était rendu compte qu'il était nécessaire de procéder à des vérifications. Le SEV va continuer de faire pression à ce propos.

Développement A, B, C, D

Malgré le titre vraiment impossible de cette réorganisation, le SEV peut constater que, selon nos informations, la direction I-NAT a appliqué ce qu'elle avait annoncé, soit tout le personnel, dans la mesure du possible, reçoive une fonction et un poste qui lui convienne. L'application de la nouvelle organisation au 1^{er} janvier 2024 semble pouvoir fonctionner sur de telles bases.

Point de vue SEV

jets et, malgré tout, ils n'ont pas été pleinement atteints. Pourquoi? Surtout parce que les projets ont été planifiés à trop grande distance, par des gens qui ont trop peu de connaissances pratiques sur le terrain et ont fait de belles théories.

Nous ne sommes pas l'entreprise. Ce sont les chefs qui portent la responsabilité. Au SEV, nous amenons régulièrement nos revendications, nous mettons le doigt sur les points critiques, nous prévenons et nous intervenons.

Le travail dans la commission d'accompagnement est toujours très ouvert mais souvent ingrat. Dans les groupes de travail aux CFF, parmi les représentants de la surface, trop peu de gens avec des

connaissances pratiques des tâches effectives sont présents. Si la conduite fonctionnelle doit être renforcée, il faut alors vraiment tenir compte des spécialisations. Justement au niveau de la direction.

Notre principale revendication: la nouvelle organisation et le transfert dans cette dernière doivent être faits de manière à ce que tout le personnel concerné puisse rester à bord du navire. Les CFF (et son personnel) ne peuvent pas se permettre de perdre inutilement encore plus de savoir-faire. Aujourd'hui, il est nécessaire de raccourcir le plus possible la phase transitoire où règnent des zones grises, causant de l'incertitude pour les personnes concernées.

PROGRAMME DE FORMATION 2024

« Nous devons transmettre notre savoir aux futures générations »

Chantal Fischer
chantal.fischer@sev-online.ch

Le programme de formation 2024 est sorti. Comme chaque année, Movendo, institut de formation des syndicats, propose une vaste palette de cours de formation continue sur des thèmes qui traitent du monde du travail. Pour l'année prochaine, le SEV a, lui aussi, préparé un programme spécial destiné à ses membres (voir les pages correspondantes dans la brochure ci-jointe). Nous nous sommes entretenus avec Christoph Geissbühler, président TS Ostschweiz et intervenant SEV, à propos de la formation continue pour nos membres.

Aujourd'hui, il est primordial de continuer à se former pendant sa vie professionnelle. Pourquoi est-ce important pour les membres SEV également d'être formés sur les thèmes syndicaux ?

Selon moi, il y a deux bonnes raisons. Après des années de situation stable et constante, nous vivons actuellement un changement de génération dans les comités de section SEV. De nombreux collègues atteignent l'âge de la retraite et, avec eux, c'est tout un savoir syndical qui dispa-

raît. C'est pourquoi nous trouvons qu'il est nécessaire de transmettre ce savoir à la prochaine génération. Il faut que les actifs soient conscients de ce qu'on attend d'eux. Lors de mes cours et ceux en Romandie, nous nous familiarisons avec les principaux droits et devoirs inhérents au travail syndical et à la manière dont le SEV est ancré dans les entreprises. Par ailleurs, pendant les cours, les collègues peuvent échanger avec des personnes qui rencontrent les mêmes défis dans leur vie professionnelle. Des réseaux se créent et des conseils sont prodigués. Cet aspect social lié à la formation me tient particulièrement à cœur.

Tu donnes des cours depuis cinq ans pour le SEV. Qu'est-ce qui a changé par rapport aux personnes qui fréquentent ces cours et concernant les cours eux-mêmes au fil du temps ?

J'ai remarqué que l'âge moyen des personnes est de plus en plus jeune, ce qui est naturellement directement lié au changement de génération dans les postes au sein des comités, et nous l'avons évoqué juste avant. Je suis ravi que des jeunes gens s'engagent pour le syndicat et soient prêts à se former pour occuper des fonctions. Cependant, il y a encore beaucoup de potentiel. C'est pourquoi : participez aux cours SEV, pour acquérir des connaissances et créer des réseaux !



Le programme de formation 2024 est sorti. Jetez-y un oeil pour trouver un cours movendo et SEV.

Les cours SEV sont facilement accessibles (voir encadré). Un autre bon côté avec les cours de formation, c'est que les responsables des cours sont en général ancrés dans les deux mondes : professionnel et syndical. Nous mettons alors sur pied des assemblées fictives des membres, passons les points en revue et expérimentons les processus démocratiques de base. Pour moi, les cours PowerPoint et la pédagogie frontale font partie du passé. Les cours d'aujourd'hui sont beaucoup plus interactifs. Les participants sont impliqués directement ; il y a des jeux de rôles, des travaux de groupe et des simulations de situations. Or, la préparation d'un tel cours est plus compliquée. On attend davantage de spontanéité, étant donné que certains thèmes peuvent être soulevés par les participants eux-mêmes. Ces derniers profitent toutefois bien plus de cette façon de faire.

Est-ce qu'à l'avenir des cours en ligne seront encore mis sur pied ?

Non, pas en ce qui me concerne. Et pas sur ces questions pour les collègues actifs dans le syndicat. Pendant mes cours donnés seulement en allemand, il est question d'expérience syndicale, de créer des réseaux et d'échanger - d'ailleurs souvent en dehors des heures de cours. À mon avis, ceci est quasiment impossible à distance.

Pendant la pandémie, nous avons pu en faire l'expérience, ou y avons été contraints. Les participants ont alors exprimé le souhait de se rencontrer physiquement pour pouvoir échanger. C'est également lié à la psychologie de l'apprentissage : ce que nous pouvons associer avec une situation vécue est plus facilement mémorisé et reste gravé dans la mémoire. J'en suis persuadé.

Cours SEV

Vous trouverez la liste des cours movendo et SEV dans la brochure ci-jointe et sur notre site www.sev-online.ch > Tes avantages > Formation. Tous les cours SEV de l'année prochaine auront lieu au secrétariat régional SEV, Espace Dickens, Av. Dickens 4 à Lausanne. La liste pour 2024 : 14 mai : Introduction à la loi sur la durée du travail pour les employé-e-s des transports publics, avec J.-Pierre Etique et R. Zürcher, secrétaires syndicaux SEV ; 22 mai : Développement de l'organisation (adhésions), avec M. Schweri, formateur d'adultes ; 23 mai : Savoir argumenter, avec S. Montangero, formateur et spécialiste en communication ; 20 septembre : Dynamique de groupe et fonctionnement d'un comité, S. Montangero. Cours jeunes, femmes, LPV et ZPV aussi.

JOURNÉE TRANSPORT MARCHANDISES

Changement : cadré et critique



Lors de la journée du trafic marchandises, des questions critiques sur la numérisation ont été posées, mais l'échange entre collègues a également été enrichi.

Eva Schmid
eva.schmid@sev-online.ch

Le 11 octobre, la journée du trafic marchandises SEV-LPV s'est tenue au secrétariat central du SEV à Berne. Placée sous le signe de la numérisation, elle était consacrée aux thèmes de l'attelage automatique numérique, de la conduite automatique et de la directive européenne sur les conducteurs de train. La journée a été l'occasion d'un échange professionnel entre collègues. Hanny Weissmüller, présidente de la LPV du SEV, a dirigé les débats.

Philipp Thalmann, responsable du programme Automation de CFF Cargo, a présenté le DAC, l'attelage automatique numérique ; celui-ci est actuellement testé par les CFF. En prenant l'exemple de l'essai de freinage automatique, Philipp Thalmann a expliqué que la nouvelle technologie permettait de gagner du temps et de réduire les efforts physiques du personnel de la voie.

Ainsi, avec le DAC, il n'est plus nécessaire de parcourir les deux côtés du train. En effet, le dételage peut être effectué à l'aide de caméras depuis la cabine de conduite.

Un projet semé d'embûches

L'installation pilote se trouve dans la gare de Limmattal et le prototype est actuellement en phase finale d'essai. L'utilisation dans la pratique est toutefois liée à quelques difficultés techniques. En conséquence, la cou-

verture réseau 5G lacunaire en Suisse représente un obstacle.

Conduite automatique

Des défis techniques se posent également pour la conduite automatique des trains (Automatic Train Operation, ATO), comme l'a expliqué Marco Hörtenhuber-Stuhl, syndicaliste de Vida Autriche, mécanicien de locs, formateur et membre du comité d'entreprise des ÖBB, notamment dans le domaine de la cybersécurité. Par ailleurs, il est important de faire la différence entre les degrés d'automatisation : dans le cas de systèmes fermés, comme la ligne 5 du métro de Vienne ou sur la « Elizabeth-Line » à Londres, où les conditions sont identiques sur tout le trajet - véhicules et voies ferrées de même longueur, etc. -, un employé alimente le système en informations, et il y a peu de dysfonctionnements et d'incidents. (Sur ATO, voir aussi le journal SEV n°12).

Patchwork dans l'UE

Enfin, Hervé Pineaud, syndicaliste CGT France et mécanicien SNCF, a présenté la révision de la Train Driver Directive (TDD) de l'Union européenne. L'objectif de la directive européenne sur les conducteurs de train est de mettre en place un réseau ferroviaire efficace, sûr et compétitif à l'échelle de l'UE, le prétendu espace ferroviaire unique européen, ce qui s'avère difficile compte tenu du patchwork de systèmes de certification nationaux. Beaucoup de choses ne sont toujours pas claires, comme l'a souligné Hervé Pineaud.

Numérisation sous tension

Lors de cette journée, il est apparu une fois de plus clairement que la numérisation n'est pas seulement liée à un allègement de la charge de travail du personnel mais aussi à des exigences plus élevées.

Un champ de tensions que la présidente SEV-LPV Hanny Weissmüller a résumé comme suit : « Au nom de la numérisation, on impose toujours plus de travail à une personne et on ajoute toujours plus de tâches dans un profil professionnel. Si un dérangement survient, il faut tout de même des connaissances spécialisées, par exemple s'il faut dételé manuellement ».

Assurer de bonnes conditions de travail et des emplois attractifs

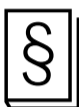
La roue du temps ne peut cependant pas être inversée. Le président du SEV Matthias Hartwich a déclaré : « Il ne sert à rien de s'opposer obstinément à tout changement. Nous devons au contraire les accompagner activement, mais de manière critique et attentive.

Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions assurer de bonnes conditions de travail à nos collègues, aux mécaniciennes et mécaniciens de locomotive ainsi qu'aux manœuvres, et rendre attractifs les postes de travail du futur dans les cabines de conduite et sur les voies ».

Du point de vue du SEV, il est donc évident que le plein salaire reste dû si, suite à la numérisation, la charge de travail par personne diminue, mais que les exigences augmentent en même temps.

ANGLE DROIT

Star de Tik Tok contre son gré ou le droit à sa propre image



Service juridique du SEV
journal@sev-online.ch

Le droit à sa propre image constitue un élément de la protection des données et de la sphère privée en Suisse. Chaque personne a le droit de décider elle-même de la manière dont on peut utiliser ses photos. Karin était persuadée de cet état de fait lorsqu'elle a soudain constaté qu'elle avait été filmée dans le train pendant son travail, et que ce petit film avait été publié sur Tik Tok. Elle ne veut pas rester sans rien faire et se demande ce qu'elle peut bien entreprendre pour y remédier.

En principe le droit à sa propre image fait partie intégrante de la protection de la personnalité et devrait garantir que personne ne puisse être photographié ou filmé sans autorisation. Cela n'est pas seulement valable pour l'utilisation privée d'images ou de films, mais spécialement aussi pour leur publication. Cela semble clair comme de l'eau de roche et très simple à comprendre. Malheureusement l'application n'est pas si simple, ni d'ailleurs le retrait des photos ou des films des plateformes de publication.

Photographier et filmer en public

Lorsque l'on filme ou photographie en public, il faut considérer le contexte global de la représentation. Les places publiques ne peuvent pas être photographiées sans d'autres gens qui s'y trouvent. La conductrice de car postal qui se tient à côté de son véhicule sur un col dans un décor de rêve fait partie du contexte global et n'est donc plus considérée comme une personne privée. De même que le serveur sur la terrasse du restaurant de montagne. Moins la personne est au centre de la photo, et plus on peut estimer que la prise de

vue est permise.

Dans les films qui veulent simplement montrer le paysage ou une activité pratiquée, les figurants doivent s'en accommoder. Mais si une personne est particulièrement reconnaissable et filmée ou photographiée à dessein, alors il est nécessaire d'avoir une autorisation.

Comment réagir dans une telle situation

Il arrive aujourd'hui malheureusement souvent que des personnes photographient ou filment tout et n'importe quoi. Si l'on arrive à y échapper d'un côté, on se fait prendre de l'autre. Mais si une personne se fait sciemment cadrer et qu'elle ne peut pas esquiver, la personne qui filme ou photographie peut être interpellée et on peut lui demander de supprimer la photo ou le film. On peut exiger les coordonnées de la personne, mais pas lui arracher l'appareil des mains ni s'en emparer. Cela serait considéré comme une voie de fait.

Procédure juridique

Lorsque le droit à sa propre image est transgressé, la personne lésée peut entamer des démarches juridiques sous forme d'une plainte civile qui peut contenir une interdiction d'utiliser les images et, le cas échéant, une demande de dommages et intérêts. Plus l'atteinte à la personnalité est importante vu les photos prises ou des films tournés, plus les chances de succès sont grandes.

Pour Karin, en revanche, il sera difficile de déposer une plainte, car son travail dans le train se déroule sur la voie publique et le film tourné se situe donc dans une zone grise.

Cette histoire laisse un petit goût amer : en fait le droit à sa propre image devrait pouvoir être défendu, mais malgré cela, il est très difficile de l'appliquer. On ne peut pas changer l'air du temps, et il ne reste plus qu'à espérer que les images disparaîtront aussi vite qu'elles ont vu le jour !

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS PV

L'indexation, maintenant!

Michael Spahr. Les délégués de la sous-fédération des pensionnés se sont rencontrés le 11 octobre au Centre Löwenberg à Morat. Le jour précédent s'est déroulée la journée de formation de la PV (voir texte ci-dessous). Le thème le plus important de l'assemblée des délégués était le même que celui de la veille : la situation actuelle des rentes.

À cause du renchérissement, les pensionnés ont toujours plus de peine à boucler les fins de mois. C'est pourquoi les délégués ont discuté d'une proposition visant à demander au Conseil de fondation de la CP CFF une compensation du renchérissement conséquente pour 2024.

« On devrait nous interner en asile psychiatrique si nous devons rejeter cette proposition », déclare le président central PV Roland Schwager. « Il faut non seulement une compensation du renchérissement dans l'AVS, mais aussi dans la caisse de pensions. » Les délégués sont tous d'accord : il ne faut pas

seulement des négociations salariales, mais aussi des négociations sur les rentes. Le verdict est clair : la proposition de remettre une résolution dans ce sens à la CP CFF est acceptée à l'unanimité.

Les délégués ont accepté également à l'unanimité le budget 2024. Ils ont en outre voté pour un changement dans le comité : Hans Heule se retire et Alex Bringolf, secrétaire central PV, reprend plusieurs de ses fonctions. Il devient membre remplaçant au comité SEV, délégué à l'USS et chez FARES, l'association faitière nationale des seniors actifs et organisation d'entraide pour de vieux jours dans la dignité et l'autonomie. Max Krieg reprend de Heinz Bolliger la présidence de l'AD. Les délégués ont avalisé ces changements et remercié les collègues par un applaudissement.

Un poste reste vacant : la PV recherche encore une deuxième représentante pour la commission des femmes SEV.



Passage de témoin de Hans Heule (à gauche) à Alex Bringolf lors de l'AD PV le 11 octobre.

JOURNÉE DE FORMATION PV

En 2024, il manquera un mois de revenus aux retraités

Alex Bringolf, secrétaire central PV. Lors de sa session d'automne du 10 octobre 2023 au Centre Löwenberg, la PV a invité Gabriela Medici pour un exposé sur la politique de prévoyance. Elle est Première secrétaire adjointe de l'USS et experte dans le domaine des assurances sociales et de la prévoyance vieillesse.

Le retournement des taux d'intérêt allège le fardeau des caisses de pension. Les loyers prennent l'ascenseur, les primes des caisses-maladie augmentent en moyenne de 8,7% et l'inflation approche 2%. En deux ans, il en résulte une perte du pouvoir d'achat plus de 8%, ce qui correspond à environ un mois de retraite.

Est-ce un hasard si ce sont précisément les chiffres qui apparaissent dans la présentation de Gabriela Medici? Pour compenser la rente mensuelle manquante il est très important que l'initiative pour une 13e rente AVS soit acceptée au printemps 2024. Cela permettra de compenser dans une certaine mesure la perte du pouvoir d'achat.

Environ 22% des ménages de retraité-e-s vivent presque exclusivement de l'AVS, 36% ont un modeste revenu de moins de 3500 francs avec leurs 1er et 2ème piliers. Ensemble, cela représente plus de la moitié des ménages de retraité-e-s. L'AVS est l'édifice social le plus progressiste car les rentes des femmes sont similaires à celles des hommes ; en effet elles reçoivent un bonus quand elles s'occupent de leurs enfants et de proches, ce qui est reconnu comme un travail, explique Gabriela Medici.

Depuis quelques années, une autre tendance se dessine. Une personne sur dix qui part en retraite doit déjà demander les prestations complémentaires (PC). C'est très préoccupant et c'est une conséquence du non-respect de la Constitution. Mais ce n'est pas tout, car certains bénéficiaires potentiels ne demandent pas les PC. C'est triste mais il faut presque se déshabiller et fournir beaucoup d'informations.

Dix-sept ans se sont écoulés depuis la dernière réforme de la LPP. Certaines approches et tentatives ont échoué devant le peuple. Gabriela Medici a montré de manière impressionnante une comparaison des « coûts de fonctionnement » entre le 1er et le 2ème pilier. Alors que la gestion (patrimoniale) coûte environ 75 francs par personne et par an, celle du 2ème pilier se monte à 1000 francs environ.

Dans la 2e partie de son exposé, Gabriela Medici nous a parlé de la réforme LPP21. Pour faire simple – payer plus pour moins de rente. Les cotisations augmentent jusqu'à la retraite mais, parce qu'il manque un mécanisme, la compensation du renchérissement est à la discrétion des caisses. Avec des slides et calculs, Medici a montré les conséquences. C'est aussi pour cette raison que l'initiative pour une 13e rente AVS doit passer la rampe au printemps 2024. En revanche, celle des Jeunes PLR doit être coulée. Selon eux, une augmentation de l'âge de la retraite serait nécessaire pour encaisser plus de cotisations AVS mais beaucoup de travailleurs âgés se retrouvent aujourd'hui au chômage. À qui cela profite-t-il ?



Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale dei trasporti



Journée Clean 2024

Plateforme d'échange pour le personnel fixe et temporaire du Clean et de la division Voyageurs des CFF.

L'union fait la force!

Les défis de demain dans votre environnement professionnel feront l'objet d'exposés captivants.

Date: 27 janvier 2024, 9h15 – 15h30

Où: Restaurant Gotthard, Parkstr. 21, Goldau (SZ)

Les frais de participation et du repas de midi seront pris en charge, également pour les personnes qui ne sont pas membres!

L'inscription est contraignante.
Veuillez indiquer si vous souhaitez un menu végétarien ou viande.
En cas d'absence non excusée, un montant de Fr. 38.– sera facturé.
Un congé formation est octroyé selon la CCT CFF 2019, annexe 6.

Inscription jusqu'au 12 janvier 2024 à bildung@sev-online.ch



SWISSPORT - GENÈVE AÉROPORT

Deux CCT entrent en vigueur et améliorent les conditions de travail

Yves Sancey
yves.sancey@sev-online.ch

L'assemblée générale du personnel de Swissport à Genève a largement validé le 17 octobre le bon résultat de négociation. Les nouvelles CCT, pour le personnel avec salaires mensuel et horaire, entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2023 pour une durée de quatre ans.

Diminution du temps de travail, augmentation des salaires, revalorisation des fonctions et du travail auxiliaire et augmentation des vacances, telles sont les mesures phares des nouvelles CCT Swissport et du paquet de négociations largement validées par le personnel réuni en assemblée au Terminal T2 de Cointrin le 17 octobre. « On sort enfin de la spirale négative enclenchée à l'aéroport de Genève depuis 2019 et la succession de crises et de CCT de courte durée avec des résultats mitigés malgré les mobilisations (voir encadré). Pour la première fois depuis la crise du Covid, on part sur une CCT de quatre ans qui rétablit à Swissport certains acquis du passé, apporte de nouveaux acquis et offre au personnel un peu plus de sérénité », résume Pablo Guarino, secrétaire syndical en charge de l'aéroport de Genève pour SEV-GATA. Cette CCT s'appliquera aux près de 1100 employés qui procèdent à l'enregistrement des passagers et de leurs bagages et des équipes qui se chargent aussi du repoussage des avions pour leur décollage, de la gestion, du chargement et du déchargement des bagages et marchandises de fret ou encore du dégivrage et de la sécurité.

Nos délégués

Cet accord est le fruit de la bonne mobilisation du personnel et de l'engagement de la délégation de négociation soutenue par les syndicats SEV-GATA, ssp et Avenir syndical. Nos deux déléguées étaient Cristina Arias et Anusya Vasanthan. L'une est

Chronologie

30.9.2020: vide conventionnel et pression à signer un nouveau contrat bas de gamme ou être licenciés.

12.1.2021: 1^{er} rassemblement pour contester les nouveaux contrats, suivi de quatre assemblées de mobilisation et de lutte malgré la période Covid.

12.2.2021: une AG rejetée à une courte majorité une « CCT de crise ».

14.7.2021: un débrayage de trois heures perturbe le trafic aérien. La direction signe une CCT de crise.

1.3.2022: CCT approuvée pour une durée limitée de 18 mois.

17.10.2023: l'AG de Swissport accepte largement les deux nouvelles CCT après une période d'intenses négociations.



Pablo Guarino, secrétaire syndical SEV, Cristina Arias et Anusya Vasanthan, déléguées de négociation et salariées de Swissport, se réjouissent du bon résultat de la future CCT Swissport Genève (ici représentée sous forme de fac similé).

agente d'escala dédiée à EasyJet depuis onze ans et l'autre *Duty Manager* au Load Control – poids de l'avion – depuis dix ans, dont huit à ce service. « Elles ont fait un travail formidable, notamment par leurs allers-retours auprès de la base et leur présence assidue et leurs interventions pertinentes lors des négociations », souligne Guarino. Pour Anusya, c'était sa première négociation : « J'ai été frappée de l'écart entre ce que pense la direction et ce que vivent et font les gens sur le terrain. Ils ne voient pas toujours la pénibilité de ce qu'on fait. Ils parlent toujours de flexibilité, mais ne voient pas à quel point nous sommes déjà très flexibles ! » Sa collègue Cristina se félicite du résultat : « Nos collègues sont globalement contents. Dans mon unité en particulier, on a acquis une égalité de traitement qu'on attendait depuis un moment ».

Salaire et temps de travail

Les « bons résultats obtenus lors de cette négociation », selon les termes de Guarino, se traduiront sur le plan financier au 1^{er} janvier 2024 par le plein renchérissement selon

l'IPC genevois (+1.3%), une augmentation réelle des salaires (+1.5%) et l'échelon (env. 1%) et une nouvelle grille revalorisée qui, dès le 1^{er} novembre, augmentera également sensiblement le salaire de certaines catégories. À cela, il faut ajouter une diminution du temps de travail, de 41 h 15 à 40 h, sans diminution de salaire à partir du 1^{er} janvier 2025, qui représenterait 3% d'augmentation. En ce qui concerne la grille salariale, il est à noter cette très bonne nouvelle pour les collègues qui travaillent à Swissport depuis des années : l'évolution salariale n'est plus plafonnée. La planification a été réduite de neuf à huit de travail maximum par jour et au minimum de trois heures. « Le retour des 40 heures et des shifts de maximum huit heures, c'est vraiment ce qui fait plaisir et qui est apprécié », estime Anusya.

Pénibilité

Comme les métiers des services au sol de l'aéroport sont souvent très pénibles, du point de vue du stress ou physiquement, il était important que l'entreprise reconnaisse l'impact des métiers sur les corps et les têtes. A

partir de 55 ans, nos collègues auront cinq jours de vacances en plus (7 semaines) et, dès 60 ans, cinq jours supplémentaires (8 semaines). Par ailleurs, dès 55 ans, on peut demander à être dispensé du travail de nuit.

Travail irrégulier et auxiliaires

Concernant les indemnités pour horaires de travail irrégulier (HTI), la CCT maintient les acquis des salariés payés mensuellement et étend ces conditions aux travailleurs auxiliaires, mettant ainsi ces deux catégories de travailleurs sur un pied d'égalité. Cette revalorisation importante est supérieure à ce que prévoient les usages de la branche.

Par cette mesure à peine négociée et portée avec force par le SEV, les auxiliaires verront leur rémunération du travail de nuit fortement améliorée. « Ils sont maintenant considérés comme n'importe quel autre employé. Il n'y a plus de différence. L'inégalité a été effacée », se réjouit Cristina.

Indemnités de transition

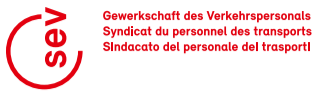
Le personnel qui travaille depuis de nombreuses années à Swissport se

réjouit du maintien à 100% des indemnités mensuelles de transition pour cas de rigueur. En échange de toutes ces avancées, des mesures sur la flexibilité ont été maintenues et certaines contrebalancées. Ce bon résultat ne veut pas dire qu'il n'y a plus rien à faire. Il faudra être attentif à l'application concrète des mesures et à obtenir régulièrement des nouvelles avancées dans cette branche exigeante.

Syndicalisation

Il faut aussi poursuivre le travail de renforcement de la représentativité des syndicats à l'aéroport. « Nous espérons avoir convaincu les non-syndiqués de l'utilité des syndicats et que cela se traduira par une augmentation des demandes d'adhésion à SEV-GATA.

Pour s'assurer d'un rapport de force favorable sur le long terme, un bon taux de syndicalisation sera déterminant pour faire comprendre à la direction qu'en raison de la grande pénibilité du travail, seules de bonnes conditions de travail leur permettront de trouver et de conserver le personnel », conclut Guarino.



Le Syndicat du personnel des transports (SEV) est le plus grand et le plus fort syndicat de la branche des transports publics. Le SEV recherche pour une date à convenir un ou une

Secrétaire syndical.e à 80% pour le secrétariat central à Berne

La fonction de secrétaire syndical.e comprend les activités suivantes:

- traiter et gérer les dossiers syndicaux et contractuels concernant les entreprises de transports publics
- collaborer avec les organes internes du SEV, les sections et les sous-fédérations
- mener les négociations et diriger la délégation de négociations dans le domaine attribué, avec la responsabilité de la préparation des négociations
- encadrer les membres en réponse à leurs demandes individuelles
- assister et accompagner les cas d'assistance judiciaire professionnelle
- participer à la préparation et au déroulement des conférences et assemblées (conférences CCT, commissions)
- soutenir l'organisation syndicale (y compris le recrutement des membres).

Vous avez achevé une formation professionnelle et disposez d'une expérience dans une entreprise de transports publics ou une ONG.

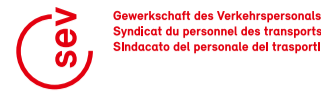
- Vous êtes prêt.e à vous investir pour défendre les intérêts de nos membres.
- Vous disposez de compétences en négociation et en communication et êtes capable d'imposer votre point de vue.
- Vous êtes en mesure d'organiser votre travail de manière autonome, êtes apte à travailler en équipe et avez une bonne résistance au stress.
- Le contact avec les membres est très important pour vous et vous êtes prêt.e à développer votre potentiel.
- Des connaissances en matière de droit du travail et des assurances sociales, ainsi que dans les questions de politique des transports et de politique syndicale constituent un avantage, de même qu'une expérience dans la gestion de projets et la direction de négociations.
- Vous êtes de langue maternelle allemande avec de bonnes connaissances du français. Vous vous exprimez par écrit dans un style sûr et n'avez aucune crainte à prendre la parole en public.

Nous vous offrons une activité variée dans un environnement professionnel stimulant avec un climat de travail agréable et des conditions d'engagement modernes.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Christian Fankhauser, vice-président SEV (tél. 031 357 57 57).

Ce poste vous intéresse ? Adressez votre dossier de postulation complet par e-mail (documents en format PDF) à Madame Angela Meili (angela.meili@sev-online.ch), cheffe du personnel.

Vous trouvez davantage d'informations sur le SEV en consultant notre site internet: www.sev-online.ch



Le Syndicat du personnel des transports (SEV) est le plus grand et le plus fort syndicat de la branche des transports publics. Le SEV recherche pour une date à convenir un ou une

Secrétaire syndical.e à 80% pour le secrétariat central à Berne

La fonction de secrétaire syndical.e comprend les activités suivantes:

- traiter et gérer les dossiers syndicaux et contractuels dans le domaine CFF
- collaborer avec les sections SEV et les sous-fédérations
- mener les négociations et diriger la délégation de négociations dans le domaine attribué, assurer la responsabilité de la préparation des négociations
- encadrer les membres en réponse à leurs demandes individuelles, les assister et les accompagner en cas d'assistance judiciaire professionnelle
- possibilité de participer au groupe de travail interne du SEV sur la numérisation et/ou au centre de compétences sur les salaires.
- participer à la préparation et au déroulement des conférences et assemblées (conférences CCT, commissions)
- soutenir l'organisation syndicale (y compris le recrutement des membres)

Pour ce poste exigeant, vous bénéficiez d'une longue et vaste expérience dans le domaine des transports publics et/ou d'une solide expérience dans le domaine syndical. Vous avez de plus une bonne compréhension de la réalité professionnelle des fonctions à l'échelle du groupe comme par exemple le service RH, la communication, les finances ou le service informatique.

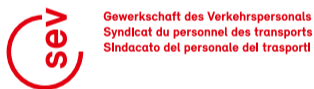
- Vous êtes prêt.e à vous investir pour défendre les intérêts de nos membres.
- Vous disposez de compétences en négociation et en communication et êtes capable d'imposer votre point de vue.
- Vous êtes en mesure d'organiser votre travail de manière autonome, êtes apte à travailler en équipe et avez une bonne résistance au stress.
- Le contact avec les membres est très important pour vous et vous êtes prêt.e à développer votre potentiel.
- Des connaissances en matière de droit du travail et des assurances sociales, ainsi que dans la politique des transports et la politique syndicale sont un atout.
- Vous êtes capable de mener des négociations en allemand. Par ailleurs, vous disposez de bonnes connaissances en français, vous exprimez par écrit dans un style sûr et n'avez aucune crainte à prendre la parole en public.

Nous vous offrons une activité variée dans un environnement de politique syndicale et des transports stimulant, avec un climat de travail agréable et des conditions d'engagement modernes.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Patrick Kummer, vice-président SEV (tél. 076 324 89 55).

Ce poste vous intéresse ? Adressez votre dossier de postulation complet par e-mail (documents en format PDF) à Madame Angela Meili (angela.meili@sev-online.ch), cheffe du personnel.

Vous trouvez davantage d'informations sur le SEV en consultant notre site internet: www.sev-online.ch



Le Syndicat SEV (Gewerkschaft des Verkehrspersonals) est le plus grand et le plus fort syndicat de la branche des transports publics. Le SEV recherche pour une date à convenir un ou une

Secrétaire syndical.e de 80 à 100% pour notre secrétariat régional de Lausanne

La fonction de secrétaire syndical.e comprend les activités suivantes :

- traiter les dossiers syndicaux relatifs aux conventions collectives de travail dans le domaine des entreprises de transports publics (point fort CFF)
- participer à la préparation des négociations
- encadrer les membres en réponse à leurs demandes individuelles, les assister et les accompagner en cas d'assistance judiciaire professionnelle, soutenir nos militants et nos sections dans leurs activités
- entretenir des contacts avec les employeurs et les autorités publiques et politiques cantonales
- soutenir l'organisation syndicale (y compris le recrutement des membres)

Pour ce poste exigeant, vous bénéficiez d'une longue et vaste expérience dans le domaine des transports publics ou dans une organisation sans but lucratif et/ou d'une solide expérience dans le domaine syndical.

- Vous êtes prêt.e à vous investir pour défendre les intérêts de nos membres.
- Vous disposez de compétences en négociation et en communication et vous êtes capable d'imposer votre point de vue.
- Vous êtes en mesure d'organiser vous-même votre travail, êtes apte à travailler en équipe, avez une bonne résistance au stress et arrivez à garder votre sang-froid dans toutes les situations.
- Des connaissances en matière de droit du travail et des assurances sociales, ainsi que dans la politique des transports et la politique syndicale sont un atout.
- De langue maternelle française avec de bonnes connaissances en allemand, vous vous exprimez par écrit dans un style sûr et n'avez aucune crainte à prendre la parole en public.

Nous vous offrons une activité variée dans un environnement professionnel stimulant avec un climat de travail agréable et des conditions d'engagement modernes.

Ce poste vous intéresse ? Adressez votre dossier de postulation complet par e-mail (documents en format PDF) à Madame Angela Meili (angela.meili@sev-online.ch), cheffe du personnel.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Monsieur René Zürcher, secrétaire syndical (tél. 078 825 66 90) ou Monsieur Patrick Kummer, vice-président SEV (tél. 076 324 89 55).

Vous trouvez davantage d'informations sur le SEV en consultant notre site internet: www.sev-online.ch

Rejoins-nous sur Facebook!

www.facebook.com/verkehrsgewerkschaft

TPG

Retrait des courriers antisyndicaux



YVES SANCEY

Yves Sancey. Accusée de pratiques antisyndicales, la direction des tpg retire les courriers d'avertissement adressés aux délégués-e-s de la section SEV-tpg suite à la grève historique d'octobre 2022.

Les 12 et 13 octobre 2022, le personnel des tpg, à l'initiative du SEV, et de transfair, a levé des piquets de grève pour obtenir l'indexation pleine et entière de leurs salaires. Suite à cette lutte victorieuse, la direction des tpg a durci ses positions vis-à-vis du SEV, multipliant les atteintes à la liberté syndicale et portant un coup au partenariat social en vigueur dans l'entreprise.

Son atteinte la plus grave au droit fondamental de la liberté d'action syndicale et de grève a été la rédaction de lettres d'avertissement aux délégués-e-s syndicales/aux de la section SEV-tpg. Malgré une dénonciation, notamment par voie de presse, la direction des tpg a refusé de retirer ces courriers.

Fort de multiples soutiens, la section SEV-tpg, accompagnée de transfair, a saisi la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) pour dénoncer les atteintes graves dont se rendait coupable la direction de l'entreprise. La présidente-adjointe de la CRCT n'a pas hésité à qualifier les actions de la direction des tpg comme des coups de poignard dans le partenariat social, et à reconnaître le caractère d'intimidation que portaient les courriers dénoncés. Alors que la direction de l'entreprise ne trouvait les mots pour justifier l'existence de tels courriers, elle s'est engagée dans un accord à retirer ces lettres de menace des dossiers personnels des agent-e-s concerné-e-s.

Même s'il a fallu relancer la direction au mois de juillet pour qu'elle tienne son engagement, c'est désormais chose faite. Les courriers n'existent plus !

Le comité de la section SEV-tpg tient d'ailleurs à remercier toutes et tous les camarades qui leur ont apporté leur soutien, notamment la direction syndicale du SEV, les membres du comité central ainsi que toutes et tous les président-e-s de section SEV, sans oublier le personnel des tpg dans son ensemble, ainsi que nos organisations syndicales sœurs.

INDEXATION 2023

Nouveau préavis de grève aux TPG

Yves Sancey. À 83% des votant-e-s, les membres SEV ont donné mandat au comité de la section tpg de déposer un préavis de grève afin d'obtenir l'indexation pleine et entière pour 2023.

Bis repetita. Après la grève historique d'octobre 2022 qui portait déjà sur l'indexation des salaires, un préavis de grève a été voté pour obtenir à nouveau une indexation complète (+2,67%) et non partielle (1,83%) de l'échelle des traitements.

« Si l'histoire se répète, c'est que l'intransigeance de la direction des tpg n'a fait que de se renforcer depuis le conflit social de l'automne 2022 » explique Aurélie Lelong, secrétaire syndicale SEV en charge des tpg. Dès la sortie de la grève, la direction de l'entreprise a signifié sa volonté de ne pas respecter l'accord signé afin de mettre fin à presque deux jours de mobilisation. En effet, très rapidement, la direction des tpg a affirmé que les 0,6% d'indexation supplémentaire était une avance sur l'indexation 2023. Elle a ensuite décidé de manière unilatérale et tardive, sans vouloir ouvrir de négociations à ce sujet, que l'indexation 2023 serait aussi partielle. Devant ce refus catégorique d'ouvrir le dialogue social, le SEV, accompagné de transfair, a saisi la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) qui sert d'office de conciliation can-



JEAN-PATRICK DILVESTRO

tonal.

La chambre de céans, sans vouloir faire de recommandation à ce sujet, a déclaré que la direction des tpg n'avait pas respecté l'accord de sortie de grève et qu'elle avait « poignardé » le partenariat social en décidant de manière unilatérale d'une indexation partielle. Malgré cela, la direction de l'entreprise a une nouvelle fois refusé de négocier, déclarant que le sujet de l'indexation 2023 était clos.

« Ne leur en déplaise, les membres SEV ne veulent pas se contenter d'une indexation partielle alors qu'à l'image de toutes les travailleuses et tous les travailleurs suisses, leurs salaires réels diminuent », plaide Lelong. C'est pour cela qu'à 83% des votant-e-s, elles et ils donnent au comité SEV-tpg mandat de déposer un préavis de grève. Le comité SEV-

tpg, après avoir pris connaissance de ce résultat, a décidé d'attendre de connaître la position de la direction de l'entreprise au sujet de l'indexation pour 2024, avant de déposer le préavis de grève.

Le conflit social semble cependant inévitable puisque le Conseil d'Etat du canton de Genève recommande à la direction des tpg de suivre sa propre position, qui est de ne pas indexer les salaires pour toute la fonction publique. Même si l'indexation de l'échelle des traitements doit être négociée directement avec la direction des tpg, cela est un très mauvais signal. Le comité SEV-tpg se montre d'ailleurs solidaire avec le personnel de la fonction publique et du secteur subventionné du canton de Genève qui a déposé un préavis de grève pour la demi-journée du 14 novembre.

IMPRESSUM

SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les trois semaines. ISSN 2624-7828

Tirage: 8 653 ex. (total 32 416 ex.), certifié REMP au 10 octobre 2023

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Michael Spahr (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Veronica Galster, Anita Merz, Yves Sancey, Eva Schmid, Tiemo Wydler

Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Bern 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57

Abonnements et changements

d'adresse: mutation@sev-online.ch, 031 357 57 57. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.-.

Annonces: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrüti 44, 8712 Stäfa; SEVzeitung@fachmedien.ch, 044 928 56 11, www.fachmedien.ch

Pré-presse: CH Regionalmedien AG, www.chmediafachmedien.ch

Imprimerie: CH Media Print AG, www.chmediaprint.ch

Le prochain journal paraîtra le 24 novembre 2023.

Le délai pour les annonces est fixé au 14 novembre à midi, celui de l'agenda au 13 novembre à midi.

DÉCÈS

Burnand René; 1931; chef de train, Vallorbe, PV Vaud.

Jeanneret Michel; 1934; suppl. du chef de gare, Le Locle, PV Neuchâtel.

Oulevay Erika; 1929; veuve de Paul, Neuchâtel, PV Neuchâtel.

Attention : Si vous souhaitez que le nom d'un parent décédé soit publié, envoyez un e-mail à : journal@sev-online.ch

SOUS-FÉDÉRATION VPT

Du comité central

Ueli Müller, secrétaire central. Le président SEV Matthias Hartwich, le vice-président Christian Fankhauser et la nouvelle responsable du recrutement du SEV Stefanie Fürst étaient les invités de la séance du comité central (CC) VPT des 3 et 4 octobre à Villars-sur-Glâne.

Le Comité du SEV a fait appel à la candidate genevoise Valérie Boillat et au secrétaire syndical SEV Patrick Kummer pour succéder à Christian Fankhauser et Valérie Solano. Une élection de confirmation de ces deux vice-présidents SEV aura lieu lors du prochain congrès SEV, qui se tiendra en 2025.

Solidarité, transparence, démocratie et respect

C'est sur ces quatre valeurs que Matthias Hartwich veut orienter le SEV. La « démocratie » a aussi à voir avec la confiance mutuelle, qui se gagne. Par exemple, les « personnes de confiance » ne sont pas nommées ou élues. Ce sont des personnes de notre cercle de connaissances et de notre environnement de travail auxquelles nous confions des choses personnelles, des soucis et aussi des préoccupations. Ils grandissent dans ce rôle. Et ce sont précisément ces personnes que nous devons convaincre de rejoindre le SEV, si elles ne sont pas déjà membres.

En abordant le thème du recrutement des membres, Steffi Fürst se fait une idée du travail de la VPT. Le thème est omniprésent. La VPT est sur la bonne voie. Fin septembre 2023, 627 nouveaux membres avaient rejoint notre sous-fédération. René Schnegg, vice-président VPT, est confiant que la VPT atteindra son objectif de recrutement de 750 adhésions d'ici la fin de l'année. René remercie toutes les sections pour leur engagement sans faille.

Sous le slogan « Recruter c'est admirable, garder les membres c'est remarquable ! », le comité central planifie déjà les actions de l'année prochaine.

- Chaque section VPT qui organise au moins une action pour ses membres reçoit une aide financière.

- Pour chaque nouveau membre de moins de 30 ans recruté, le recruteur reçoit de la VPT 30 francs (en plus des Fr. 50 versés par le SEV).

- Les membres des sections VPT MGB, RegionAlps, RhB, SOB, zb qui collaborent à une action officielle d'une demi-journée ou d'une journée entière en faveur des membres reçoivent une récompense de la VPT à titre d'indemnité pour perte de salaire. Ce projet pilote est en cours depuis un an et donne des résultats positifs.

- Le CC donne également son accord pour des actions spontanées supplémentaires et des gestes de remerciement aux sections.

Le budget recrutement de la VPT sera suffisamment élevé pour répondre à toutes ces actions.

La commission centrale informe sur deux projets en cours. Cette année, en signe de protestation, des collaborateurs des ateliers TL-Lausanne ont limité pendant plusieurs jours leur activité de travail glissant au minimum contractuel. Ils ont ainsi réussi à faire pression sur les TL pour qu'ils satisfassent à certaines exigences.

Les participants et participantes à l'action ont toutefois subi des pertes qui ont certes été compensées par un soutien financier du SEV, mais l'indemnisation d'un tel type d'action de lutte n'est pas réglée.

Le CC se demande si la VPT peut apporter son soutien à l'avenir dans la mesure de ses possibilités. Il informera à nouveau sur l'état d'avancement du projet en mars prochain.

Par ailleurs, la VPT réfléchit à une assurance des allocations en cas de maladie ou d'accident, dans la mesure où ces allocations ne sont pas déjà assurées par les entreprises. Mais là encore, ce choix doit être mûrement réfléchi et nécessite des clarifications supplémentaires.

Enfin, le CC approuve une extension provisoire du règlement de gestion VPT avec un article « Protection des données ». Cet article règle les responsabilités et le traitement des données des membres. La VPT demande ici à ses sections d'élargir également leurs règlements de gestion, là où ils existent, de manière à ce que la loi fédérale sur la protection des données (LPDo), révisée et entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023, soit respectée.

Journées VPT

- Le 4 novembre 23, la journée VPT de Suisse alémanique se tiendra au Volkshaus de Zurich, avec Paul Rechsteiner et Matthias Hartwich comme orateur invité. Les votations à venir sur l'AVS et la révision de la LPP seront le thème principal.

- Le 11 novembre 23, la journée VPT romande se tiendra à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds. Pierre-Yves Maillard sera l'invité et parlera de la préservation du pouvoir d'achat.

Il est possible de s'inscrire à ces deux journées directement auprès de son président(e) de section jusqu'à fin octobre. Le Comité central demande à ses sections de faire un recrutement actif pour ces deux événements !

Première et dernière séance du CC :

Danièle Dachauer (Branche Retraités), Sirpa Juvonen et Georg Chanton (tous deux de la section Rail&Tourisme), nouvellement élus au CC, participaient pour la première fois à notre cercle, tandis que c'était la dernière séance pour Christian Fankhauser (vice-président SEV) et Urs Hunziker (Branche Rail&Tourisme). Le président central Gilbert D'Alessandro les remercie tout spécialement pour leur engagement.

SOUS-FÉDÉRATION DU PERSONNEL DE LA MANŒUVRE (RPV)

Conférence des présidents

Service de presse RPV. Le président central Danilo Tonina a ouvert la séance du comité central de cette année, commune avec la conférence des présidents, qui se déroulait au Seehotel à Bönigen. Il a salué les membres CoCentr, les membres du comité central, ainsi que les présidents de section ou leurs représentants. Un salut particulier a été également adressé aux traducteurs Patrick Rouvinez et Pietro Gianolli, qui ont été remerciés pour la tâche complexe de traduction simultanée.

Utilisation parcimonieuse des informations internes et des documents CFF: Les informations et documents, auxquels les personnes ont accès pour l'exercice de leur fonction de mécanicien de locomotive ou personnel de la manœuvre, sont des informations internes des CFF. Elles ne doivent pas tomber entre les mains de tiers ou être transmises plus loin. Selon les circonstances, la façon d'utiliser ces informations peut comporter un risque lié à la sécurité. Les communiquer à des tiers porte atteinte aux directives internes et à la CCT. Si des secrets professionnels des CFF ou d'un fournisseur sont impliqués, la situation peut avoir des conséquences pénales. De ce fait, il est interdit de mettre en vente sur des plateformes internet par exemple des manuels d'utilisation pour des véhicules et tout autre document interne, ou de les transmettre, même s'il s'agit d'anciennes versions. Dans de tels cas, les CFF déposent plainte pénale.

Résultat semestriel des CFF: Au premier semestre 2023, 1.33 millions de passagers ont voyagé avec

les CFF. Pour la première fois depuis 2019, les CFF ont renoué avec les chiffres noirs au premier semestre (CHF 99 millions). La pression pour faire des économies reste cependant élevée en raison de l'endettement (CHF 11.4 milliards). Malgré un nombre plus élevé de passagers, la ponctualité s'améliore grâce à l'engagement des collaborateurs dans toutes les régions; elle n'est toutefois pas encore satisfaisante en Suisse romande et au Tessin. Bien que les produits du trafic marchandises soient plus élevés, le résultat semestriel du trafic marchandises reste négatif avec -18 millions (2022: -23 millions). La pression constante sur les coûts et le ralentissement conjoncturel en sont les raisons.

Daniela Grünig et Melanie Piller ont fait bénéficier les participants de leurs connaissances pour le cours CG. Les questions qui leur ont été posées ont trouvé réponse à satisfaction de tous.

Lors de sa séance du 29 septembre, le comité SEV a nommé à la direction syndicale Valérie Boillat au poste de vice-présidente et Patrick Kummer vice-président, tous deux ad interim. Leur élection sera confirmée par le prochain congrès. Patrick Kummer prend immédiatement son nouveau poste et Valérie Boillat entrera en fonction au SEV le 1^{er} février 2024.

Une conférence CCT aura lieu le 25 octobre 2023 à 10 heures chez Unia Egghölzli à Berne. Membres remplaçants: si un délégué ou une déléguée ne peut pas participer à la conférence CCT, merci de bien vouloir transmettre la documentation

au délégué remplaçant ou à la déléguée remplaçante. Il est important d'en informer également le président central et Roger Amsler.

Section Zentralschweiz: Le comité ne veut pas baisser les bras et continue à chercher une solution pour la présidence. Pour le moment, il n'est pas question d'une éventuelle fusion avec une autre section.

Section Thurtal: L'année prochaine, il pourrait y avoir des départs au comité. Mais pour 2024 les postes principaux doivent cependant être occupés au sein du comité. Willi Kessler assumera la fonction de président jusqu'à l'assemblée générale (AD) 2025.

Section Zürich: La journée Clean aura lieu le 27 janvier 2024 au restaurant Gotthard à Goldau (SZ). Inscription à envoyer à: bildung@sev-online.ch (jusqu'au 12 janvier 2024).

Section Lausanne: A l'avenir, il y aura davantage de membres de la section Genève et moins de la section Lausanne.

Section Basel: Le comité est au complet et c'est une bonne équipe.

Section Ticino: Une séance extraordinaire aura lieu le 21 octobre 2023. Yuri de Basi tiendra la RPV au courant.

Section Südostschweiz: Fabio Morandi a informé que dès le 1^{er} janvier 2024 il occupera un nouveau poste à RBL en tant que mécanicien de locomotive B. Son successeur à la section n'est pas encore connu.

Le président central a remercié tous les participants, également Heinz Schneider pour l'organisation, et souhaite à tous un bon retour à la maison.

VPT JURA

Engagement



Souvenir d'une récente assemblée générale de la section, cinq présidents réunis, de gauche à droite: Aurélien Mouche, président actuel de la section; Alain Gigon, son prédécesseur; André Girardin, président d'honneur; Jean-François Milani, ancien président (avant les deux derniers); Olivier Luder, ancien président (précédent ceux-ci). Une belle brochette de militants syndicaux.

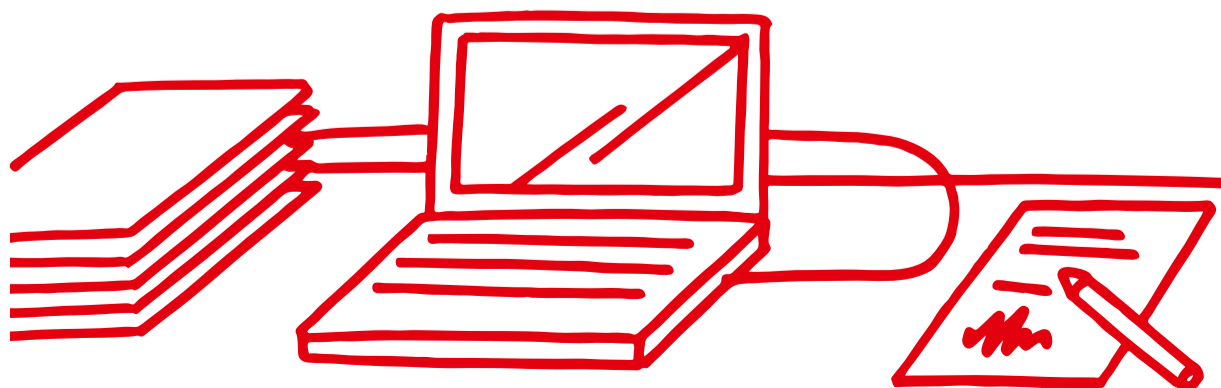
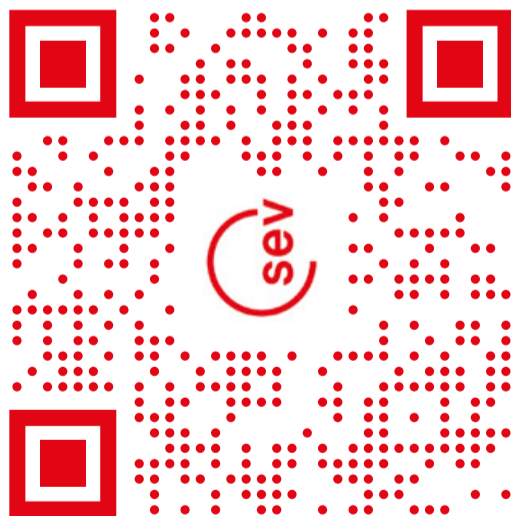
SORTIE PV

Souvenir d'été



Sur le quai d'embarquement, St. Petersinsel Nord, le 9 août 2023, un groupe d'une section SEV PV, attend le bateau afin de poursuivre la sortie annuelle. Ceux-ci se reconnaîtront sans doute.

sev-online.ch



PV NEUCHÂTEL

Actualité syndicale et FVP

Comité. Dans son introduction à l'assemblée du 3 octobre, le président Yvan Renevey déplore la situation tragique de notre monde avec ses guerres et les conséquences dramatiques du réchauffement climatique. Du côté des retraités, le renchérissement et la stagnation des rentes des caisses de pension est un souci majeur. Pour éviter de nouvelles détériorations, il invite à élire aux chambres fédérales des députés soutenant non pas la classe moyenne mais ceux qui sont en dessous et de refuser la révision de la LPP en mars 2024. Pour améliorer la situation actuelle des retraités, la seule issue possible serait un succès de l'initia-

tive pour une 13^{ème} rente AVS. Sont ensuite évoquées les complications administratives engendrées pour les sections et le secrétariat SEV par la loi sur la protection des données. Après le tour de l'actualité syndicale et de la politique des transports, les membres ont la parole. Les deux sujets les plus abordés ont été la nouvelle réglementation des facilités de transport et le nouvel horaire 2025. En ce qui concerne les FVP, le président rappelle que, sans l'intervention du SEV, la détérioration aurait été beaucoup plus douloureuse. Au terme d'une discussion animée, il est rappelé notre prochaine fête de fin d'année du 6 décembre.

PV BIEL/BIENNE

Randonnée le long de la rivière Oesch



Fritz Lerch, guide de randonnée.

R. Drewes / adaptation française :

J.-C. Amiet. Comme toutes les années dernières Lerch Fritz et son épouse ont organisé pour la dernière fois une belle et agréable randonnée. Les 21 participant-e-s se sont retrouvés en gare de Berne et ont pris le train jusqu'à Wynigen pour ensuite prendre l'auto postale jusqu'à Oeschberg. Une surprise nous attendait dans le préau du home et asile St. Niklaus. Le personnel nous avait préparé le café, l'eau minérale et des biscuits. Réconfortés, nous avons entrepris la marche facile

d'une heure et demi sans grande montée n'y descente au travers d'une belle campagne et des villages comme Niederösch, Oberösch, Rudswil avec leurs magnifiques fermes jusqu'à Ersigen. Au restaurant « Kreuz » nous avons pu déguster un menu à la carte très bien servi. Après le café et pour certain le dessert, nous avons repris l'auto postale jusqu'à « Kirchberg Bad » où quatre participant(e)s sont restés volontairement dans le bus. Le reste du groupe a repris la marche par un bon chemin pédestre au travers des buissons le long de l'Emme, qui n'avait pas beaucoup d'eau, pour atteindre Burgdorf par la banlieue. Arrivé à la gare après environ une heure, le temps nécessaire pour nous désaltérer fut suffisant avant de rentrer dans nos foyers avec le train de 16h16. Un grand MERCI va à Emmi et Fritz pour la bonne organisation de leur dernière randonnée avec l'espoir qu'ils participeront également aux randonnées du nouvel organisateur.

N'oubliez pas la fête de la St. Nicolas du 8 décembre 2023 au Restaurant Bahnhof à Brügg. Tous sont invités avec leur partenaire.

PV VALAIS

Le fromage peut réunir



P. Rolli. C'est le jeudi 21 septembre que nous nous sommes à nouveau rencontrés pour une journée récréative. Ce qui au début fut une rencontre suivie un peu timidement pour réunir le plus de membres possible sur une journée à Ardon (Valais central), est devenu un événement appréciable et incontournable. Même des membres de Domodossola et de Bouveret y ont participé. Après un apéritif et une assiette valaisanne, la devise était « des raclettes jusqu'à ce qu'il n'y a plus de fromage ». Les discussions animées françaises/allemandes mélangées accompagnées d'un bon vin suivi d'un dessert ont créé une ambiance très décontractée.

La façon ancestrale typiquement valaisanne est de mettre une demi-lune de fromage aussi près d'un corps de chauffe que possible qui par la suite commence, pas seulement à fondre, mais est fumé et grillé. C'est ainsi que ressort le goût typique de la raclette fait près d'un foyer. Le nom « raclette » est une expression

issue du patois valaisan « racler » qui consistait à racler la première couche du fromage sur une assiette ou sur un bout de pain. Bref, une raclette, ça passe toujours !

La commune d'Ardon se situe sur la rive droite de la vallée du Rhône dans le district de Conthey. Elle s'étend de la berge du Rhône en passant par les coteaux abrupts le long de la Lizerne jusqu'à la pointe du Haut de Cry qui culmine à 2968 mètres sur mer. Le nom Ardon est d'origine celtique et était au 19ème siècle un lieu industriel important. De nos jours, Ardon est surtout connu comme lieu viticole qui produit le bien connu Fendant. Depuis 1960, une centrale hydro-électrique est exploitée à la sortie de la gorge de la Lizerne.

Les photos de nos festivités sont visibles sur notre Homepage www.sev-pv.ch/wallis-valais.

Notre prochaine rencontre aura lieu le jeudi 14 décembre dans la salle communale de Martigny à l'occasion de la fête de Noël.

SOUS-FÉDÉRATION TS, COMITÉ CENTRAL

Nous nous trouvons au-devant de divers défis

Service de presse SEV-TS. Le comité central (CC) de TS (le personnel technique) s'est réuni les 2 et 3 octobre à l'hôtel Brenscino à Brissago. Les thèmes principaux à l'ordre du jour étaient la CCT CFF & CFF Cargo qui arrive bientôt à échéance et divers autres thèmes internes à la sous-fédération et concernant l'ETF. En outre les actions de recrutement dans la surface ont été planifiées avec les présidents de section pour 2024.

Comme on le sait, la CCT arrive à échéance en mai 2025. Nous devons dès lors décider si nous voulons entamer des négociations CCT en 2024, ou si nous gardons la présente CCT. Le CC TS est unanime : la CCT doit être prolongée et des revendications ponctuelles bien définies doivent être négociées. Dans ce sens nous avons défini ensemble les revendications les plus importantes pour nous.

Meilleure possibilité de prendre le capital à la CP CFF

Le Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF (CP CFF) a décidé que dès le 1^{er} janvier 2024, il serait possible de prendre au moment de la retraite l'entier de l'avoir-vieillesse sous forme de capital (jusqu'ici max. 50%). Selon la loi, seuls les éventuels rachats effectués personnellement au cours des trois dernières années précédant la retraite doivent être retirés sous forme de rente.

En outre, le délai de préavis pour un retrait en capital doit être réduit de trois à un mois. Nous espérons que tous les collègues concernés qui sont sur le point de prendre leur retraite s'informeront en temps utile sur les avantages et les inconvénients d'un retrait en capital à 100%. Car il s'agit d'une décision unique et il n'est pas possible de venir en arrière.

De l'enquête réalisée auprès des régions il est clairement ressorti un problème de sous-effectifs dans presque tous les domaines.

Dans les régions

Une fois de plus on a dit que beaucoup de jeunes collaborateurs de la maintenance des véhicules étaient insatisfaits des critères de promotion pour l'obtention d'un échelon de plus. Il faut adapter les profils professionnels ainsi que les possibilités d'évolution dans ce secteur. Comme toujours vers la fin de l'automne débutent les négociations pour les tableaux de service. Les nouveaux seront négociés avec les commissions des consignes paritaires (APK) et soumis au personnel concerné pour approbation. Afin que cela se déroule correctement, nous mentionnons les règlements APK qui décrivent les processus.

Mutations et recrutement des membres

La sous-fédération TS affiche actuellement un effectif de 2070 membres. La sous-fédération a défini un objectif de recrutement de 160 nouveaux membres pour 2023. Cette année aussi, TS a participé à des actions de recrutement planifiées. En avril dans les ateliers d'Olten, en juin sur les sites d'Oberwinterthur Hegmatten, à la gare de Lucerne et aux ateliers de Bienne (pour 2024 on prévoit à Bienne de faire l'action dans le domaine voyageurs au centre d'entretien). L'action de recrutement du SEV en Suisse romande a eu lieu en septembre, et au Tessin elle se déroule en novembre 2023 à Chiasso. Pour 2024 on a prévu de faire 14 visites en surface en avril, juin, août et septembre. De plus nous avons défini les personnes responsables de l'organisation dans chaque lieu.

La dernière réunion du groupe consultatif de la maintenance ETF s'est déroulée en août à Hambourg.

Infos du groupe consultatif de la maintenance ETF

Le thème à l'ordre du jour de cette conférence était l'attelage automatique numérique (DAC) dans le transport ferroviaire européen de marchandises. Dans toute l'Europe, ce sont 7 pays qui ont participé à l'exploitation expérimentale avec le DAC. Ces pays étaient : la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Tchéquie, la France, la Pologne et le Luxembourg. Dans le registre des véhicules européens il y a 642287 wagons marchandises à voie normale. D'ici 2030, il faudra que parmi ces wagons, env. 450000 soient dotés du DAC, ainsi que 17000 locomotives. Avec l'introduction du DAC, les avantages sont une préparation des trains plus efficace, une sécurité améliorée et une augmentation effective du trafic marchandises par rail. En particulier on constate aussi une réduction de CO₂, ce qui va dans le sens des objectifs climatiques.

Nous, le groupe consultatif de la maintenance ETF, considérons que cela fait partie de nos tâches communes d'accompagner et de structurer l'introduction du DAC si possible dans toute l'Europe et d'amener le point de vue des cheminots et les cheminots. Il s'agit de saisir toutes les chances pour cela et d'éloigner les risques, ou du moins de les minimiser.

Actuellement il y a cependant encore des questions pour nous dont les réponses détermineront les opportunités et les risques. Nous avons élaboré ensemble ce catalogue de questions et l'avons transmis pour réponse via l'ETF à l'agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA).

AS-BRANCHE TRAFIC VOYAGEURS

Questions de sécurité

Service de presse AS - Branche

P Lors de la dernière séance de 2023, le 12 octobre dernier, nous avons abordé différents thèmes qui nous préoccupent depuis longtemps. D'une part, il y a la question de la sécurité du personnel qui est en relation directe avec la clientèle, pour laquelle les CFF n'ont encore pas répondu ni pris position de manière exhaustive. Il manque encore des indications fiables sur l'évolution des soi-disant petites interventions de Transsicura et de la police des transports ces deux dernières années. Il s'agit d'interventions qui n'engendrent pas de dénonciation (problèmes avec des vélos, tabagisme, insultes, etc.). Le personnel, se déplaçant dans les espaces publics ferroviaires aux heures creuses, est confronté à des formes

de discrimination et d'hostilité. Notre branche a formulé une revendication concrète qui sera présentée à l'occasion de la séance des partenaires sociaux le 27.10.23.

Un autre sujet de discorde pour les conseillers à la clientèle est la situation insatisfaisante du remplacement du système pour les voyages internationaux. Il semble que ce sera notre tâche dorénavant d'expliquer aux clients pour quelle raison certaines offres sont limitées ou plus disponibles du tout, et où ils peuvent s'occuper eux-mêmes de la réservation. Ce n'est pas très motivant pour nos collaborateurs, eux qui ont vendu de telles offres pendant de nombreuses années. Les pannes temporaires - ou parfois complètes - du système sont également un sujet de stress. Cela ne peut

pas continuer ainsi ! En outre, la volonté de l'OFT d'ouvrir le trafic voyageurs international a été très mal accueillie de notre côté. Nous sommes d'avis que c'est le Conseil fédéral qui définit les valeurs de référence. Finalement nous ne voulons pas devenir un bouc émissaire dans les négociations pour un contrat-cadre avec l'UE.

La situation en ce qui concerne TCC empire également. De nombreuses restructurations déstabilisent le personnel. Parallèlement, la communication n'est pas optimale.

Deux collaborateurs de longue date ont quitté la branche à fin 2023. Ils ont été chaleureusement remerciés pour la longue collaboration. Actuellement nous recherchons intensément des membres de la région Mitte, distribution VS.

Sections

4. 11. BAU Arc Lémanique

Assemblée générale d'automne

Le détail de l'ordre du jour se trouve dans l'invitation envoyée à tous les membres de la section.
Le lieu de réunion à Genève s'y trouve également.

7. 11. AS Ouest

Assemblée générale d'automne

18h15, à Lausanne, Espace Dickens, à côté du secrétariat régional SEV. Invité: René Zürcher, secrétaire syndical SEV. Un repas sera offert après au restaurant l'Europe, sous la gare de Lausanne. Inscription nécessaire pour le repas jusqu'au 3 novembre par mail ouest@as-online.ch.

9. 11. VPT du Jura

Assemblée de section CJ

18h30, au Restaurant de la Croix Fédérale à Muriaux.

Le collègue Christian Fankhauser, vice-président SEV vous émerveillera par un exposé que vous apprécierez sur place.

Inscription jusqu'au jeudi 2 novembre auprès de:
Jérôme Mugny au 079 746 21 05 ou par courriel cidjaimy@hotmail.com
Aurélien Mouche au 079 411 03 31 aurelien.mouche@hotmail.com

Par son comité : Guinguin

11. 11. Sections TPCV et TRN-rail

Journée romande VPT-Bus

9h à la Maison du peuple, La Chaux-de-Fonds. Attention : inscriptions par vos présidents de section.

11. 11. BAU Arc-Jurassien

Assemblée générale

10h15, Porrentruy, Le petit café de la gare chez soph
C'est avec plaisir que le comité de section Arc-Jurassien vous invite à Porrentruy, l'ordre du jour, l'invitation, la convocation à été envoyé personnellement à chaque membres.
Au nom du comité de section le secrétaire : Daniel Hauri, sevbauaj@bluewin.ch

21. 11. VPT Lac Léman

Assemblée générale d'automne.

Elle aura lieu à 15h45 au chantier naval de la CGN à Ouchy.

21. 11. ZPV Bienne

Assemblée régionale Ouest.

Elle aura lieu au Restaurant Gare de Brügg, Bahnhofstrasse 3, à Brügg Café et croissant dès 9h. Pour le repas de midi qui suivra l'assemblée, inscrivez-vous sur les listes affichées dans les locaux du personnel.

Des invités compétents informeront sur la situation politique. La CoPe parlera de son travail.

Les pensionnés et les invités peuvent s'annoncer auprès de Sandrine Gros-

jean au 079/500.90.49 et/ou par e-mail à biel-bienne@zpv.ch
Il est également possible de s'adresser au président ou à la présidente de la section organisatrice.
e-mail: biel-bienne@zpv.ch

25. 11. RPV Lausanne

Assemblée régionale Ouest.

au Restaurant le Milan, Bvd de Grancy 54, 1006 Lausanne

A 18heures suivi d'un repas
Merci de vous inscrire avec Nom Prénom par SMS au 079.275.88.65 jusqu'au 22 novembre 2023.
Pour le comité Burkhalter Pierre

Retraité-e-s

21. 11. PV Fribourg

Assemblée d'automne

14h15, à Belfaux, salle de la Paroisse près de l'église. Départ des trains de Fribourg : 13h31. Veuillez svp retirer votre agenda SEV 2024 dès 13h45 avant le début de l'assemblée fixé à 14h15. L'ordre du jour : Budget 2024, nouveau règlement de gestion et acti-

vités 2023 et futures. La Police cantonale parlera des dangers pour les aîné(e)s. Plateau de fromages.
Veuillez annoncer votre présence, avec votre conjointe/conjoint au secrétaire, JL Scherz, soit par email : jlscherz@bluewin.ch ou SMS au no 079 252 02 51 ou par tél au no 079 252 02 51. Dernier délai: mardi 14 novembre 2023, 12h. Le Comité

7. 12. PV Vaud

Fête de Noël.

Chères et chers collègues, le comité de la section PV Vaud a le plaisir de vous inviter à notre traditionnelle fête de Noël, mercredi 07 décembre 2023, à 14h00, à la salle Cazard, Pl. du Marché 15, à 5 minutes du M2, station Riponne-Béjart.

L'ensemble musical La Mérinette ouvrira les festivités. Nous aurons ensuite le plaisir de remettre l'insigne de fidélité aux membres ayant 40 ans d'appartenance au SEV et d'honorer tous les jubilaires pour 50, 60 et 70 ans de sociétariat. Notre collègue Pierre-Alain Combremont, nous apportera son traditionnel message de Noël. Nous vous donnerons également quelques informations sur le programme des activités 2024.

La 2ème partie sera animée par le duo AGIL, qui vous offrira un panel de chan-

sons.
Comme d'habitude, friandises et boissons vous tendront les bras.
Nous vous attendons nombreux à ces retrouvailles auxquelles votre compagne ou compagnon est cordialement invité.

A toutes celles et ceux qui ne pourraient être présents, nous souhaitons d'ores et déjà, une bonne fin d'année à vous et vos familles et tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2023. Le Comité

8. 12. PV Biel/Bienne

Fête de la Saint-Nicolas

Comme chaque année nous nous retrouvons avant les fêtes de Noël au Rest. Bahnhof à Brügg pour la fête de la Saint-Nicolas. Le Chœur des cheminots pensionnés encadrera musicalement la fête. Le thème principal est la remise des diplômes d'honneur aux membres qui ont 40, 50, 60, 70 et 80 ans de sociétariat SEV. Par la suite, il nous restera assez de temps pour des entretiens amicaux et nous remémorer les beaux moments passés. Tous les conjoints et partenaires sont cordialement invités à cette fête. La section vous offrira une collation y compris un dessert. Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir nombreux. Le comité

Agenda 13/23

SOUS-FÉDÉRATION AS - CC & RETRAITE

Intensifier la collaboration avec la CoPe !

Werner Amrein
journal@sev-online.ch

Les 27 et 28 septembre 2023, c'est dans le joli parc du château de Binningen que s'est déroulée la 5^e réunion du comité central avec séance de réflexion de la sous-fédération AS. A l'ordre du jour, le comité central a notamment discuté des indemnités des personnes qui occupent des fonctions dans les sections et comités de branche.

Dans le cadre de la séance de réflexion annuelle, c'est la collaboration avec les représentants AS dans les commissions du personnel CFF qui a été sur le devant de la scène. Après d'intenses discussions, les participants sont arrivés à la conclusion qu'une collaboration efficace et intense entre les membres de la CoPe AS et le comité central AS est primordiale pour que les collaborateurs des CFF puissent bénéficier de bonnes conditions. Ce thème a souvent fait l'objet d'intenses discussions au sein du comité central et du bureau AS.

Transparence des indemnités dans les sections et les branches

Lors de la 5^e séance du comité central, la question a été reprise et le but maintenant est d'uniformiser les rémunérations. La caissière centrale Viviane Mumenthaler s'est penchée sur les diverses procédures en matière d'indemnisation dans les sections. Avec les représentants du bureau AS, elle est arrivée à la conclusion qu'il y a une « profusion de variantes » et qu'il faut fixer des dispositions claires à ce propos. Le principe selon lequel les personnes qui occupent des fonctions, s'engagent ou prennent des responsabilités, sont rémunérées équitablement n'a pas été contesté. Cependant, après de longues discussions, le comité central a décidé de mandater le bureau AS de trouver une solution au sujet de ces indemnités d'ici la prochaine séance du comité central qui aura lieu le 7 décembre 2023.

Dans le cadre de la séance de réflexion, cette année c'est la collaboration avec la CoPe – respectivement avec les membres AS dans les commissions du personnel – qui était à l'ordre



du jour.

AS souhaite une bonne collaboration avec la CoPe

Environ la moitié des membres AS des commissions du personnel ont répondu à l'invitation du président central Peter Käppler et sont venus à Binningen. Cette forte participation pour la première fois sur ce thème est réjouissante et a motivé les participants à mener des discussions intéressantes et constructives. Patrik Bellon, président de la CoPe Groupe et vice-président AS, a dirigé la séance et présenté les tâches et les idées des commissions du personnel. Les attentes réciproques et diverses possibilités de collaboration ont été discutées en détail dans le cadre de travaux de groupe. Le résultat peut être présenté. Les participants ont défini la manière selon laquelle les membres CoPe AS et le comité central devraient communiquer et travailler ensemble à l'avenir. Patrick Kummer, secrétaire syndical en charge du dossier et élu entretemps vice-président du SEV, a salué cette initiative de la sous-fédération AS. Il a demandé

à être invité lors des prochains échanges. Il trouve que collaborer est très important, afin d'améliorer constamment les conditions de travail des employé-e-s CFF ainsi que les négociés pour qu'elles répondent aux réels besoins.

Un tour de ville à Bâle en tram historique

Une réunion du comité central AS avec une séance de réflexion comprend évidemment aussi une partie récréative et conviviale. C'est ce qui soude les gens et les motive pour leurs tâches futures. A cette occasion, la section AS Mitte, sous la conduite de Rolf Moos et Andy Matano, a préparé un magnifique programme. En premier lieu, les membres du comité central ont effectué un tour de ville sympathique à travers Bâle en tram historique. Puis, un apéritif rafraîchissant leur a été servi. Pour terminer, les membres du comité central ont savouré un délicieux souper dans un restaurant typiquement italien. Le PC Peter Käppler a remercié Rolf Moos et Andy Matano pour la parfaite organisation et a tiré un bilan très positif de cette rencontre.

DOUBLE RÉFÉRENDUM CONTRE LA RÉVISION DU DROIT DU BAIL

Dire stop maintenant au lobby immobilier!



Explosion des loyers, pénurie de logements, vague de résiliations: comme si la situation n'était déjà pas assez grave, le Parlement vient de céder à la pression des lobbys de l'immobilier et d'opter pour une dégradation drastique du droit du bail. Pour les syndicats, c'est inadmissible. Il faut maintenant à tout prix dire stop dans les urnes au lobby immobilier.

Sur le fond, le droit du bail n'est pas mauvais. En effet, selon la loi, les bailleurs ne peuvent encaisser des revenus locatifs que pour couvrir les frais et obtenir un rendement limité. Ça, c'est la théorie. Dans la pratique, les locataires ont payé au total près de 80 milliards de francs de trop au cours des quinze dernières années en raison de rendements locatifs abusifs: c'est la principale conclusion d'une étude commandée en externe par l'Association suisse des locataires et souvent citée. Il y a pire: selon un jugement du Tribunal fédéral, le «rendement limité» mentionné dans la loi peut désormais être supérieur de 1,5% à ce qu'il était jusqu'à présent.

Nous assistons donc d'une part à une violation continue du droit et d'autre part, à une interprétation extrêmement favorable du droit de bail par le lobby immobilier. À cela s'ajoute mainte-

nant une attaque politique en règle de ce même lobby contre les locataires. Dans une stratégie bien orchestrée, pas moins de quatre initiatives parlementaires visent, d'une part, à affaiblir le droit de bail et, d'autre part, à poser les bases légales pour des loyers encore plus élevés. Le premier pas est un fait accompli: le parlement a définitivement adopté l'affaiblissement du droit du bail lors de la session d'automne. Un double référendum, soutenu par les syndicats, a été immédiatement lancé contre cette décision.

Faciliter les résiliations?

Selon la loi en vigueur, la sous-location est un droit acquis aux locataires. Mais aujourd'hui déjà, ils ont chaque fois besoin de l'accord du bailleur. Le projet de révision de la loi prévoit d'introduire une série de motifs arbitraires pour le refus unilatéral d'une sous-location. Désormais, les locataires pourraient même voir leur bail résilié en cas de légers «vices de forme» lors d'une sous-location – et ce quasiment sans préavis! Voilà pour le premier coup de boutoir. La deuxième révision de la loi adoptée par le parlement vise à restreindre la protection des locataires en cas de résiliation du bail pour cause de besoin personnel par le bailleur. À l'avenir, ce besoin personnel ne devra plus être «urgent», ce qui signifie que la pesée des intérêts qui se fait habituellement sera toujours en faveur du bailleur. Aujourd'hui déjà, le besoin personnel est souvent utilisé comme prétexte pour une résiliation. Le

but est simplement de remettre ensuite le logement sur le marché à un prix plus élevé. Avec la modification de la loi prévue, cela serait encore plus facile. Même des locataires âgés qui vivent depuis des années dans leur appartement pourraient ainsi être mis à la rue sans qu'il y ait d'évaluation de cas de rigueur!

Fini les régressions, place aux progrès!

On se frotte les yeux à deux reprises lorsqu'on voit comment le lobby immobilier avance ses pions et ses intérêts sur le plan politique, sans aucune gêne, voire avec insolence. Son plan est déterminé et limpide: d'abord, on expulse plus facilement les locataires et ensuite, on augmente encore plus les loyers. Afin de bien réussir la seconde étape, deux autres initiatives parlementaires se trouvent déjà dans les *starting blocks*. Elles seront certainement lancées immédiatement après les élections. Ces propositions visent à rendre encore plus difficile la contestation d'un loyer abusif ou non usuel par rapport au quartier et à inscrire de facto dans la loi la logique des loyers du marché.

Toutes ces mesures ont en commun le fait que la spirale des prix des loyers va continuer à s'accélérer et que le nombre de logements abordables va continuer à diminuer. Cela semble assez surréaliste: comme si les loyers n'étaient pas déjà exorbitants depuis des lustres et si les logements libres et abordables étaient légion dans les grandes agglomérations! Au lieu d'un nouveau

recul, il faut absolument faire des progrès substantiels dans le droit du bail et sur le marché du logement. Les propositions en ce sens sont sur la table depuis longtemps: les mesures les plus urgentes seraient la mise en œuvre immédiate d'un contrôle régulier du rendement locatif admissible par l'introduction d'une obligation de révision ainsi que le développement rapide des instruments de promotion de la construction de logements d'utilité publique – instruments qui sont d'ailleurs inscrits dans la Constitution fédérale!

Pourtant, le conseiller fédéral Guy Parmelin pratique la politique de l'autruche depuis des années dans ce dossier. Jusqu'à ce que quelque chose se passe enfin dans l'intérêt des locataires, nous devons donc combattre les attaques en cours contre le droit du bail par tous les référendums nécessaires.

.....
Signez!

Vous pouvez signer le référendum et trouver plus d'info en scannant ce QR-Code ou sur.



www.uss.ch/actuel/campagnes/double-referendum-droit-de-bail



ÉLÉMENTS DE PHOTOGRAPHIE

Christine Strub

Je «shoote» pour le plaisir, sans arrière-pensée ou concept de sujets. Je collectionne ainsi la lumière, les ombres, les couleurs, les textures et les éléments graphiques. Avec ces

deux images, je combine la lumière (d'un plafonnier) avec la couleur, la forme et la structure (d'un palmier devant un mur rose) pour former un collage. Elles ne semblent pas aller

l'une vers l'autre. Et pourtant, en partant du centre, elles montrent toutes deux des éléments importants pour la photographie: lumière, ombre, lignes, cercles et couleurs. christinestrub.ch

?

QUIZ

Es-tu
incollable?

1. Quels syndicats ont présenté une pétition le 24 octobre ?

- a. SEV, Unia, Syna
- b. SEV, SSM, ACTP
- c. SEV, syndicom, ssp

2. Que signifie l'abréviation ATO ?

- a. Organisation autonome des transports
- b. Automatic Train Operation
- c. Autogenerated Track Orientation

3. Le personnel de quelle entreprise vient d'obtenir une nouvelle CCT ?

- a. Swissport Bâle
- b. Swissport Genève
- c. Swissport Zurich

4. combien les locataires ont-ils payé en trop au cours des 15 dernières années ?

- a. 80 milliards de francs.
- b. 40 milliards de francs.
- c. 20 milliards de francs.

Tu peux participer en envoyant ta réponse avec la solution et tes coordonnées d'ici le **mardi 14 novembre 2023**.

Par e-mail: mystere@sev-online.ch

Sur internet: www.sev-online.ch/quiz

Par carte postale: SEV, Quiz, Postfach, 3000 Bern 6

Le/la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les bonnes réponses et remportera des **bons d'achats de livres d'une valeur de 40 francs**. Son nom sera publié dans le prochain numéro du journal. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Solution du quiz N°12 /2023:

c/c/a/b

C'est **Monika Paul**, de Dürnten, membre externe, qui remporte **une carte cadeau des CFF d'une valeur de 40 francs**.

SUR LES TRACES DE ...

Sven Schäfle,
mécanicien sur
avions et avionicien

Markus Fischer
markus.fischer@sev-online.ch

Sven Schäfle (46) travaille à l'aéroport de Zurich, à la maintenance de ligne chez Swiss: il s'occupe de l'entretien des avions en exploitation, remédie aux défauts, organise les réparations et en effectue certaines lui-même, ceci toujours avec la pression des délais et des horaires irréguliers. Il est un membre actif de SEV-GATA depuis de nombreuses années, et officiellement personne de confiance depuis quelques semaines.

Je rencontre Sven à 15 h après son service du matin qui a commencé à 5 h 40 déjà. Le tour du soir débute à 14 h 15 et dure jusqu'à 23 h 35. Sven fait partie des quelque 100 collègues de la maintenance de ligne qui travaillent en principe la journée, en tournus 6-4 : six jours de travail, quatre jours libres, bon an mal an. Une centaine d'autres collègues travaillent la nuit en tournus 5-5. L'augmentation à 42 heures par semaine avec la CCT-2-15 représente huit journées de travail supplémentaires, ce que beaucoup trouvent une surcharge assez lourde. C'est pourquoi SEV-GATA veut négocier ces prochains mois avec les responsables pour trouver de nouvelles solutions. Sven fait partie depuis longtemps déjà du groupe de travail paritaire pour les questions de temps de travail. Ce n'est pas facile de trouver de meilleures solutions mais il est convaincu que cela est possible, si les deux parties montrent de la bonne volonté. Depuis longtemps, Sven n'a pas eu de semaine de travail normale, avec un horaire régulier et week-end libre. Les avions volent tous les jours et surtout les week-ends. Il vit à un autre rythme que sa famille. Certains jours, les deux filles (9 et 7 ans) vont chez une des grand-mères. C'est une question d'organisation...

Sven respire le calme et la sécurité et donne l'impression qu'il sait garder son sang-froid dans les situations de stress. Il est important de pouvoir le faire en tant que mécanicien sur avions dans la maintenance de ligne car le temps à disposition entre l'arrivée de l'avion et son décollage est court, en général environ une heure. Faire tous les checks prend déjà 30 minutes, et si par hasard Sven constate une fuite d'huile ou une erreur dans les instruments, le temps se met à filer trop vite. Pour les réparations qui ne peuvent pas être repoussées, il faut trouver le matériel et Sven doit parfois mettre la main à la pâte pour effectuer toutes sortes de travaux... Et soudain les membres d'équipage demandent quand est-ce que l'avion peut enfin décoller. Mais Sven ne peut naturellement pas donner le OK avant que tous

les points de sécurité ne soient vérifiés! Son travail comporte une grande responsabilité.

Aux heures de pointe, il y a beaucoup à faire et le temps presse. Puis, entre deux, c'est plus tranquille, toutefois pour chaque avion il faut se dépêcher. Le travail est plus régulier dans la base de maintenance, le «garage pour l'entretien des avions». Les tours débutent moins tôt, se terminent moins tard, et on n'y travaille pas le week-end. Pour cette raison de nombreux collègues préfèrent être engagés là-bas, surtout les plus jeunes. Sven constate que les horaires irréguliers sont mal aimés. Ils sont la raison principale du grand manque de personnel qualifié dans sa profession, en plus d'un salaire pas très élevé au vu de la grande responsabilité des mécaniciens sur avions, et de la formation requise pour cette fonction. Celle-ci dure au minimum 7 ans depuis l'apprentissage jusqu'à la licence B1/B2, et ensuite il faut suivre constamment des formations continues. Les bons résultats obtenus par SEV-GATA pour 2023 lors des dernières négociations salariales, avec 3,3% d'augmentation générale des salaires et les améliorations dans le système salarial appliquées en février, ont eu des répercussions positives mais n'ont pas suffi, explique Sven. Actuellement on ne trouve que des mécaniciens sur avions étrangers qui, après quelques années, retournent dans leur pays.

Comment Sven est-il arrivé dans le monde de l'aviation? Celui-ci l'a toujours fasciné. Après son apprentissage de monteur-électricien, il a fait son service militaire dans l'armée de l'air et est devenu officier. À l'âge de 24 ans il a quitté le secteur industriel d'Aarau, il était alors organisé chez Unia, pour rejoindre l'aéroport de Zurich à la base de maintenance de SR Technics, à l'époque une filiale de Swissair, qui a subi le grounding en septembre 2001. Malgré cela, Sven est resté fidèle au domaine de l'aviation. Il a passé la licence B2 et est devenu mécanicien sur avions et avionicien et, en 2011, il a changé de poste pour rejoindre la maintenance de ligne, pour laquelle il avait déjà travaillé auparavant. Il aime travailler là en raison de la grande autonomie et de la diversité des tâches, qui vont du gonflage des pneus à la recherche de bugs dans les logiciels: «chaque jour est différent et on ne sait jamais à quoi on peut s'attendre.» Également à cause des contacts avec les différents groupes professionnels et de la possibilité de connaître toutes les ficelles de l'exploitation et de la technique aérienne. Selon lui, le plus grand défi syndical à venir de ces prochains temps, mis à part l'encadrement des membres, est la négociation de la CCT 2026, pour laquelle il aimerait si possible inclure beaucoup de collègues.

SPONSORING

Tomz

